

Trouver des espaces et des services sécuritaires



Plan d'action communautaire pour traiter l'itinérance autochtone dans la région de Halton

Un projet de Halton Community Legal Services
Octobre 2018

Remerciements

Nous reconnaissons que Halton Community Legal Services est situé sur un territoire visé par un traité des Mississaugas de New Credit, ainsi que le territoire traditionnel de la Nation anichinabée, de la Nation huronne-wendate et de la Confédération des Haudenosaunis. Nous reconnaissons également que de nombreux membres des Premières Nations, Métis et Inuits habitent présentement la municipalité régionale de Halton. Nous leur sommes reconnaissants de l'occasion de pouvoir travailler sur ces terres.

Nous aimerions remercier les membres du Comité consultatif du projet pour leur participation et leurs contributions :

Tara Williams, gestionnaire des services de défense des droits et de la sensibilisation, De dwa da dehs nye > s
Nicky Bomberry, travailleuse du programme de guérison et de mieux-être, Hamilton Regional Indian Centre
Selby Harris, travailleur du programme Kizhaay Anishinaabe Niin, Hamilton Regional Indian Centre
Elaine Lee, coordonnatrice de projet, De dwa da dehs nye > s
Joanna Matthews, vice-présidente, Développement stratégique, Reach Out Centre for Kids
Sherry Saevil, conseillère en éducation autochtone, Commission scolaire catholique du district de Halton
Sandy Palinsky, directrice, Services à l'enfance, Région de Halton
Daryl Kaytor, conseiller en initiatives de logement, Services de logement, Région de Halton
Elizabeth Molinaro, responsable, Équité en santé, Santé autochtone, Services en langue française, RLISS de Mississauga Halton
Marcus Logan, gestionnaire, Renseignement communautaire, Bibliothèque publique d'Oakville
Kyl Morrison, coordonnateur en matière de sensibilisation et d'éducation, Nation des Métis de l'Ontario – Conseil métis de Credit River
Karen Rae, Halton Community Legal Services
Fallon Melander, avocate en stratégie de justice pour les Autochtones, Aide juridique Ontario
Lyndon George, coordonnateur de la justice autochtone, Clinique juridique communautaire de Hamilton
Kris Noakes, Peel Aboriginal Network

Équipe du projet de Halton Community Legal Services :

Colleen Sym, directrice générale et avocate
Giulia Reinhardt, avocate principale
Natasha Racco, B.A., LL. B., adjointe de recherche
Amanda Bordonaro-Kvil, travailleuse communautaire
Ab Currie, agrégé supérieur de recherche, Forum canadien sur la justice civile
Brandon D. Stewart, LL. B., LL. M. (Yale), candidat au doctorat en sciences juridiques (Yale) @bstewlegal
Eric Mills Editing & Design (révision), erics@web.ca
Tony Biddle (graphisme et mise en page), www.perfectworldldesign.ca

Le présent projet est financé en partie par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada et Aide juridique Ontario. Les opinions et interprétations dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Table des matières



Contexte du projet	1
Étape I : Analyse de l'environnement	2
Population d'identité autochtone dans la région de Halton	2
Itinérance et précarité autochtone dans la région de Halton	2
Érosion de l'identité autochtone	2
Limite des données en raison des obstacles d'auto-identification	3
Nécessité d'établir des services adaptés à la culture dans la région de Halton	3
Étape II : Partie 1 – Évaluation des besoins en matière d'itinérance autochtone	5
Notre approche	5
Échantillonnage, recrutement et défis	5
Notre échantillon et processus d'entrevue	6
Données démographiques sur les participants	6
Types d'itinérance	7
Facteurs contribuant à l'itinérance autochtone dans la région de Halton	7
Espaces sécuritaires et lacunes en matière de services – un thème dominant	10
Étape II : Partie 2 – Collecte de la rétroaction de la communauté	12
Cercle de partage et de guérison traditionnel avec les participants	12
Groupe de discussion avec des fournisseurs de services non-autochtones	13
Groupe de discussion avec des fournisseurs de services autochtones	14
Rencontre avec la communauté non-autochtone	14
Étape III : Plan d'action communautaire	16
La voie vers l'avenir	20
Annexes	21
Annexe A : Énoncé des principes de projet	21
Annexe B : Sujets et questions d'entrevue	22
Annexe C : Récits des participants	28

Contexte du projet



Le présent document constitue le rapport final du Projet d'évaluation des besoins et de transmission des connaissances liés à l'itinérance autochtone (le Projet) mené par Halton Community Legal Services (HCLS). Les objectifs du Projet consistaient 1) à corriger les lacunes en matière de connaissances et à définir les priorités en matière de services pour les Autochtones aux prises avec l'itinérance ou qui sont à risque de devenir itinérants dans la région de Halton et 2) à utiliser les connaissances acquises pour favoriser les partenariats stratégiques et créer un plan d'action communautaire. En particulier, nous souhaitons répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le profil communautaire des Autochtones qui sont à risque de devenir itinérants ou qui sont aux prises avec l'itinérance dans la région de Halton?
2. Quelle est l'expérience des Autochtones qui sont à risque de devenir itinérants ou qui sont aux prises avec l'itinérance dans la région de Halton?
3. Existe-t-il des éléments, des enjeux, des types de traumatismes ou d'autres facteurs qui engendrent l'itinérance au sein de la population autochtone?
4. Quelles tendances (mouvement, mobilité) observe-t-on chez les Autochtones qui recherchent du soutien pour la stabilité du logement? Où vont-ils obtenir de l'aide?
5. Quelles sont les relations entre les Autochtones et les organismes, les services et les personnes qui leur donnent du soutien ou un refuge?
6. Quels services, processus, approches et changements profiteraient aux Autochtones en réduisant ou en prévenant leur itinérance?

Le projet s'est déroulé en trois étapes. L'étape I comprenait la réalisation d'une analyse de l'environnement et d'un examen de la documentation. L'étape II comprenait des entrevues, des groupes de discussion et un cercle de partage et de guérison avec les communautés autochtones et non-autochtones dans le cadre d'une évaluation des besoins communautaires, menant à la création d'un plan d'action communautaire à l'étape III.

Nous avons entrepris ce projet dans l'esprit de la réconciliation, reconnaissant que HCLS joue un rôle à part entière dans la prestation de services juridiques et l'accès à la justice pour les Autochtones de la région de Halton. Chaque étape du projet a été réalisée par l'équipe de projet de HCLS. On a formé un comité consultatif consistant de fournisseurs de services autochtones de Peel et de Hamilton, de fournisseurs de services non-autochtones de Halton et d'Autochtones ayant vécu l'expérience de l'itinérance. Le Comité consultatif du projet a élaboré un énoncé des principes afin d'orienter le projet et d'assurer la sécurité interculturelle. Un exemplaire en figure à l'annexe A.

Ce projet fait partie de l'effort de HCLS visant à améliorer ses services afin de répondre aux besoins propres aux Autochtones de Halton. Il est financé en partie par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada, Aide juridique Ontario et le Centre ontarien de défense des droits des locataires.

Ce rapport final résume nos principales constatations pour chaque étape du projet et trace les lignes d'un plan d'action communautaire pour s'attaquer à l'itinérance autochtone dans la région de Halton.¹

ÉTAPE I

Analyse de l'environnement

Pour amorcer le projet, nous avons réalisé une analyse de l'environnement. Nous avons recueilli et analysé des données des recensements fédéraux de 2011 et de 2016 et de l'initiative de dénombrement ponctuel fédérale de 2016 dans la région de Halton, où des bénévoles ont mené un sondage hors établissement, dans les refuges d'urgence et dans les maisons de transition pour obtenir un aperçu de l'itinérance dans l'ensemble de la région. Nos principales constatations font l'objet de la discussion ci-dessous.

Population d'identité autochtone dans la région de Halton

Selon les chiffres du recensement fédéral de 2016, 5 460 personnes se sont déclarées Autochtones² dans la région de Halton. Entre 2011 et 2016, la population autochtone a augmenté substantiellement (de 35,8 %, passant à 1 440 personnes) dans la région. Milton comptait la population autochtone à la croissance la plus rapide, suivie de Burlington, de Halton Hills et d'Oakville.

Figure 1 : Population se déclarant autochtone vivant dans une résidence privée³

Municipalités de Halton	Nbre	2011 Pourcentage	Nbre	2016 Pourcentage	Taux de variation de 2011 à 2016*
Oakville	1 160	28,9 %	1 415	25,9 %	+ 22,0 %
Burlington	1 515	37,7 %	1 970	36,2 %	+ 31,4 %
Milton	545	13,6 %	1 045	19,1 %	+ 91,7 %
Halton Hills	800	19,8 %	1 025	18,8 %	+ 28,1 %
Total régional	4 020	100,0 %	5 460**	100,0 %	+ 35,8 %

* 2016 - 2011 ÷ 2011

** Le total n'équivaut pas à la somme des chiffres pour les quatre municipalités puisque les données ont été arrondies par Statistique Canada.

Itinérance et précarité autochtone dans la région de Halton

Le dénombrement ponctuel (voir la figure 2, page 3) a permis de déterminer que les Premières Nations et les Métis vivent dans des conditions précaires. Les répondants des Premières Nations et les répondants métis étaient surreprésentés dans le dénombrement par rapport à leur pourcentage dans la population de Halton selon le recensement. La proportion de membres des Premières Nations dans le dénombrement ponctuel de 2016 (3,93 %) est 7,08 fois plus

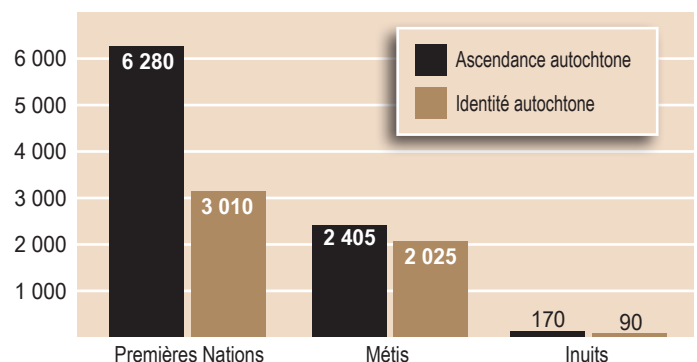
importante que la proportion de personnes se déclarant membres des Premières Nations dans le recensement cette année-là (0,555 %). De même, la proportion de Métis dans le dénombrement ponctuel (1,3 %) est 34,7 fois aussi grande que leur proportion dans le recensement (0,0375 %). Aucun Inuit n'a été dénombré au sein de la population d'itinérants dans le dénombrement ponctuel.

Le dénombrement ponctuel ne génère pas de résultats statistiquement significatifs. Toutefois, les chiffres révèlent fortement que la proportion des membres des Premières Nations et de Métis qui vivent dans des conditions précaires dans la région de Halton est bien plus grande que la proportion de ces mêmes groupes dans la population générale. Cette tendance peut également s'appliquer aux Inuits, mais aucun Inuit n'a été relevé dans le dénombrement ponctuel.

Érosion de l'identité autochtone

Les données du recensement fédéral ont également permis de saisir le niveau d'érosion de l'identité autochtone. Le graphique ci-dessous compare le nombre de personnes habitant la région de Halton qui indiquent avoir une ascendance autochtone avec le nombre de personnes se déclarant Autochtones.

Figure 3 : Ascendance autochtone et identité autochtone dans la région de Halton⁴



Les colonnes de gauche illustrent que 6 280 personnes ont affirmé compter des ancêtres parmi les Premières Nations, mais que seulement 3 010 (47,9 %) d'entre elles se sont déclarées membres des Premières Nations. Les colonnes du centre illustrent que l'érosion apparente de l'identité était beaucoup moins apparente pour les Mé-

Figure 2 : Comparaison des données sur l'identité autochtone dans la région de Halton entre le dénombrement ponctuel et le recensement de 2016⁵

Données autochtones du dénombrement ponctuel de 2016			Données sur l'identité autochtone du recensement du Canada de 2016		
Identité autochtone	Nombre	Pourcentage	Identité autochtone	Nombre	Pourcentage
Premières Nations	9	3,93 %	Premières Nations	3 005	0,56 %
Inuits	0	0,00 %	Inuits	90	0,02 %
Métis	3	1,31 %	Métis	2 030	0,38 %
			Plusieurs réponses autochtones	130	0,02 %
			Réponses autochtones non incluses ailleurs	200	0,04 %
Indien non inscrit mais qui se déclare Autochtone	4	1,75 %			
Ne sais pas	22	9,61 %			
Refuse de répondre	0	0,00 %			
Incertain	1	0,44 %			
Non-Autochtones	190	82,97 %	Non-Autochtones	535 520	98,99 %
Total	229	100,00 %	Total	540 975	100,00 %

tis de la région de Halton. Des 2 405 personnes affirmant avoir une ascendance métisse, 2 025 (84,2 %) se sont déclarées Métis. Les colonnes de droite illustrent que 170 personnes ont signifié avoir une ascendance inuite, tandis que seulement 90 personnes (52,9 %) se sont déclarées Inuits.

Nous avons présumé que plus la proportion de personnes signifiant avoir une identité autochtone était faible parmi celles affirmant avoir une ascendance autochtone, plus grande était l'érosion de l'identité ethnique. Par conséquent, les Métis semblent éprouver une moindre érosion identitaire tandis que les Premières Nations affichent le degré le plus élevé d'érosion identitaire. Comme nous en discuterons plus loin dans ce rapport, l'érosion identitaire est une forme d'itinérance éprouvée par les Autochtones.

Limite des données en raison des obstacles d'auto-identification

Les données locales sur l'autoidentification des Autochtones qui ont accès à des services associés au logement sont extrêmement limitées. Toutefois, des initiatives communautaires sont en cours pour bâtir la capacité de recueillir ces données.⁶ À la lumière des données existantes, au moins 5 000 Autochtones habitent la région de Halton et forment une population qui croît rapidement. Étant donné les limites de la méthode de recensement (qui n'obtient qu'un échantillon des personnes vivant dans des résidences privées), il y a de bonnes raisons de croire que le nombre actuel est plus grand et que le segment non perceptible des Autochtones éprouve les besoins les plus criants et les plus aigus.

Les données de recensement sont précieuses mais limitées pour une organisation comme HCLS qui cible les personnes défavorisées, parce que les personnes vivant dans des conditions précaires sont

presque toujours exclues. La population autochtone globale a besoin de certains services, mais le besoin est plus grand pour les personnes itinérantes ou quasi itinérantes qui ont des problèmes à avoir accès aux services de soins de santé, aux prestations et aux droits, à la protection de la discrimination, etc. Il est important d'obtenir des données locales afin d'éviter le stéréotypage, l'homogénéisation et la pathologisation de la population autochtone. On en sait trop peu sur la communauté autochtone de la région de Halton, dont la croissance est rapide, et sur ses besoins. On sait toutefois qu'ils sont grands.

L'une des raisons expliquant le manque de données, c'est que les Autochtones hésitent à se définir comme tels en raison de la discrimination, du manque d'accès à des services adaptés à leur culture, à la confusion régnant dans les définitions, à l'incertitude planant sur les normes liées à la preuve de leur identité, ainsi que pour éviter la violence et l'agression latérales. Ils peuvent également ne pas être disposés à se déclarer Autochtones pour conserver le pouvoir d'autodétermination. Par exemple, HCLS a créé un outil de sélection complet, le Projet du Bilan de santé juridique, afin de sensibiliser la population à nos services.⁷ Le Projet offre aux répondants la possibilité de déclarer leur culture autochtone. Entre octobre 2014 et le 20 décembre 2017, 725 personnes ont rempli le Bilan de santé juridique. Toutefois, personne ne s'est déclaré Autochtone. On peut ainsi constater un besoin évident d'une meilleure collecte de données locales et de l'adoption de définitions et de processus d'autoidentification communs dans l'ensemble des organismes de services communautaires.

Nécessité d'établir des services adaptés à la culture dans la région de Halton

HCLS a élaboré une stratégie exhaustive en matière de logement (SEML) pour s'assurer que les habitants de la région ont un

accès continu à des logements sécuritaires et stables. Le bulletin du SEML de 2016 a mis à jour le statut de cette stratégie, reconnaissant la nécessité de joindre les Autochtones habitant la région de Halton « pour s'assurer que Halton profite ultérieurement d'un financement autochtone consacré au logement et accordé par la province. »⁸ Contrairement aux autres régions urbaines à proximité, comme Hamilton, Toronto et Brantford, Halton ne compte pas d'organismes ni d'agences autochtones. Il n'existe pas de centre d'amitié autochtone, d'organisme de santé autochtone, de centre pour femmes autochtones, ni d'organisme de services sociaux ou communautaires dirigés par des Autochtones. Cette lacune sur le plan des services de logement adaptés à la culture n'a pas été reconnue dans la région de Halton.⁹

Les organismes de services sociaux de Halton, y compris ceux qui sont représentés auprès du Comité consultatif du projet, reconnaissent le besoin de services adaptés à la culture. Le Reach Out Centre for Kids (ROCK), service de santé mentale pour enfants de la région, en est un exemple. Le ROCK a reçu du financement pour embaucher un travailleur de sensibilisation communautaire autochtone. Sous la supervision directe du coordonnateur de programme de santé mentale communautaire autochtone d'Enaahchtig dans le comté de Simcoe

et sous la supervision générale du directeur exécutif de ROCK, et en partenariat avec ce dernier, le travailleur communautaire autochtone jouera un rôle important dans la compréhension des besoins en bien-être mental des familles, des adolescents et des enfants autochtones dans la région de Halton.¹⁰

La Commission de vérité et réconciliation du Canada a déclaré que la réconciliation doit créer une société plus équitable et plus inclusive en comblant les lacunes entre les Autochtones et les non-Autochtones sur les plans social, économique et de la santé.¹¹ La création de logements adaptés à la culture des Autochtones dans la région de Halton est un pas dans la bonne direction. Ainsi, les fournisseurs de services et les bailleurs de fonds feraient moins souvent l'objet de plaintes en matière de droits de la personne, et l'on s'attaquerait à la discrimination existante sur les plans de la mise en oeuvre et du financement d'importants services sociaux. Les fournisseurs de services et les bailleurs de fonds ont ainsi une occasion exceptionnelle de mobiliser la population autochtone pour créer, mettre en oeuvre et améliorer les services adaptés à sa culture dans toute la région de Halton. Comme le Tribunal canadien des droits de la personne l'a déjà mentionné dans la cause portée devant lui par la Société de soutien : « Il s'agit d'une époque de changements. C'est maintenant le moment. »¹²

ÉTAPE II – PARTIE 1

Évaluation des besoins en matière d'itinérance autochtone

Évaluation des besoins en matière d'itinérance autochtone Durant la deuxième étape du projet, nous avons mené une évaluation des besoins liée à l'itinérance autochtone et recueilli la rétroaction des habitants de la région de Halton. Nous avons interrogé 12 personnes qui s'étaient déclarées Autochtones et qui étaient ou avaient été aux prises avec l'itinérance dans la région de Halton. Les entrevues avaient comme objectif de recueillir des connaissances sur les besoins des Autochtones à faible revenu dans la région et sur leurs liens avec le risque et la réalité de l'itinérance. Un objectif secondaire consistait à apprendre à améliorer nos services pour répondre aux besoins propres à la communauté autochtone de Halton afin de créer des changements positifs.

Notre approche

Notre travail était guidé par le concept du double regard conçu par les aînés micmacs, qui met au défi les chercheurs d'inclure les formes de savoir autochtones et occidentales sans mettre l'accent sur une vision du monde par rapport à l'autre.¹³ Pour nos besoins, cette approche requerrait une compréhension de l'itinérance des points de vue canadien et autochtone. L'Observatoire canadien sur l'itinérance définit ainsi l'itinérance :

... une variété de situations d'hébergement et de refuges, allant d'individus sans abri à une extrême, aux personnes logées de façon non sûre à l'autre extrême. Ceci dit, l'itinérance englobe une gamme de situations de vie physique qui est organisée ici dans une typologie comprenant : 1) les personnes sans-abri, ou les personnes absolument sans-abri qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui ne sont pas conçus pour le logement des êtres humains; 2) les personnes utilisant les refuges d'urgence, y compris celles qui restent dans les refuges d'urgence de nuit pour les sans-abri, ainsi que les refuges pour les personnes affectées par la violence familiale; 3) les personnes logées provisoirement, signifiant les personnes dont l'hébergement est temporaire et qui ne possèdent pas le droit au maintien dans les lieux, et enfin; 4) les personnes à risque d'itinérance, soit des personnes qui ne sont pas Sans-abri, mais dont la situation économique et/ou de logement cou-

rante est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité.¹⁴

Jesse A. Thistle, un chercheur autochtone, a conçu la définition suivante en consultation avec des chercheurs, des membres de la communauté, des gardiens du savoir et des aînés :

L'itinérance chez les Autochtones est une condition humaine décrivant le manque de logement stable, permanent et adéquat des individus, familles ou communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits, ou le manque de possibilité immédiate, de moyens ou de la capacité d'acquérir un tel logement. À la différence de la définition colonialiste commune de l'itinérance, l'itinérance chez les Autochtones ne se définit pas par un manque de structures ou de logement, mais se décrit plutôt et se comprend pleinement à travers une lentille composite de visions du monde autochtone. Celles-ci incluent des individus, des familles et des communautés séparés de leurs relations avec la terre, l'eau, leur région, la famille, leurs semblables, les autres, les animaux, les cultures, les langues et les identités. Qui plus est, les Autochtones vivant ces types d'itinérance ne peuvent pas se reconnecter culturellement, spirituellement, émotionnellement ou physiquement avec leur identité autochtone ou leurs relations perdues.¹⁵

Ces définitions ont guidé nos questions d'entrevue et notre analyse. En « jetant un double regard », nous voulions élaborer des solutions durables visant à régler le problème local des loyers élevés et du manque de logement abordable, compte tenu de la réalité autochtone, plus vaste, que sont la communauté et l'interdépendance des individus.

Échantillonnage, recrutement et défis

Notre objectif consistait à réaliser de 15 à 20 entrevues avec des Autochtones vivant dans la région de Halton. Nous avons prévu que le recrutement serait difficile puisque la population autochtone de Halton est petite, diversifiée et en grande partie imperceptible. Ainsi, nous avons utilisé une méthode portant le nom

d'échantillonnage en fonction des répondants, qui permet aux chercheurs d'avoir accès aux populations imperceptibles ou difficiles à atteindre. Le chercheur commence par un membre de la population (qu'on appelle la graine), qui le renvoie à un autre candidat potentiel, et ainsi de suite. L'hypothèse veut que les personnes qui sont les mieux à même d'accéder à une population imperceptible sont les membres du même groupe de pairs.¹⁶

Quatre Autochtones qui avaient vécu l'itinérance et qui avaient une relation préexistante avec HCLS ont été invités à participer à l'entrevue. Trois d'entre eux ont accepté et ont servi de « graines ». On leur a demandé d'inviter à participer des membres de leur réseau social ayant vécu des expériences semblables. À titre de mesure incitative, chaque « graine » a reçu une carte-cadeau de 25 \$ pour avoir passé l'entrevue et recevra une carte-cadeau additionnelle pour chaque personne recrutée.

Par le fait même, nous avons également participé à la sensibilisation des partenaires communautaires de HCLS, mettant l'accent sur les fournisseurs de services de logement et aux sans-abri. Se servir d'intermédiaires pour faciliter la sensibilisation a été la cible d'une recherche exhaustive menée par HCLS et a permis d'atteindre des populations très désavantagées.¹⁷ On a appliqué à ce projet les leçons qu'on a tirées de la recherche pour surmonter le cynisme et la méfiance qu'éprouveraient sans doute les participants autochtones à l'endroit d'organismes gouvernementaux bureaucratiques, ainsi que leur aversion à collaborer avec des représentants du système juridique. On a placé dans les bibliothèques des affiches communautaires qui ont été distribuées par une organisation locale de sécurité alimentaire faisant partie d'un réseau de plus de 80 partenaires. De plus, le RLISS de Mississauga Halton a distribué électroniquement des affiches à son personnel de première ligne, qui compte plus de 400 personnes.

Le recrutement des participants par l'entremise des intermédiaires de services communautaires était problématique en raison des différences dans leurs pratiques d'auto-identification autochtone. Cela n'était pas surprenant, étant donné que l'analyse de l'environnement que nous avons réalisée indiquait qu'une meilleure collecte de données locales était nécessaire, tout comme la création de définitions communes et de processus d'auto-identification communs.¹⁸ Certaines organisations n'avaient pas de pratiques; d'autres en avaient, mais étaient incertaines du niveau de conformité du personnel de première ligne.¹⁹

Pour augmenter le recrutement, les employés de HCLS ont visité la clientèle à des endroits comme les salles de repas communautaire et les banques alimentaires. On a également sensibilisé les municipalités adjacentes pour mobiliser les personnes qui avaient quitté la région de Halton pour accéder à des services et à du soutien non disponibles localement. De plus, reconnaissant la surreprésentation des Autochtones chez les détenus et parmi les personnes ayant des démêlés avec la justice, nous avons sollicité d'autres fournisseurs de services de l'aide juridique dans les palais de justice et les établissements pénitentiaires.

Notre échantillon et processus d'entrevue

Nous avons réalisé 12 entrevues entre le 21 décembre 2017 et le 23 février 2018. Chaque participant a été recruté de façon indépendante, étant donné qu'aucune des « graines » initiales ni aucune des neuf autres personnes interrogées n'ont été en mesure de recruter des Autochtones de la région de Halton, ce qui en dit long sur le manque apparent de connexion sociale entre les Autochtones qui ont vécu l'itinérance.

Les entrevues ont été réalisées par un travailleur communautaire autochtone, puis par une avocate principale ayant l'expérience des projets de recherche communautaires. Même si l'avocate était non-autochtone, elle avait précédemment établi des liens de confiance avec ses clients autochtones et possédait des capacités de mobilisation de la communauté autochtone, ainsi qu'une formation exhaustive lui permettant d'offrir des services respectueux et adaptés à la culture. De plus, HCLS a retenu les services de McLean Consulting Group pour soutenir les activités du projet comme les cercles de partage et de guérison avec les participants interrogés et la sensibilisation des établissements pénitentiaires.

Les entrevues ont été réalisées à des endroits choisis par les participants dans la mesure du possible. Des rafraîchissements et des collations ont été fournis durant et après les entrevues. Elles comprenaient initialement des questions ouvertes et une approche narrative, mais sont passées à un format plus structuré facilitant l'analyse des données. Pour assurer l'exactitude des données, un preneur de notes assistait à chaque entrevue et, si le participant acceptait, on enregistrait l'entrevue. Nos protocoles d'entrevue et de consentement figurent à l'annexe B.

Lynn Lavallée, une chercheuse dont la thèse de doctorat a fait appel à des méthodes de recherche autochtones, met l'accent sur le fait que le principe de réciprocité est essentiel au sein d'un cadre de recherche autochtone.²⁰ Les connaissances échangées par les participants sont un cadeau, et il est ainsi important d'en reconnaître l'importance. Au début de l'entrevue, l'intervieweur présentait à chaque participant un cadeau de sauge blanche²¹ et offrait de procéder à une cérémonie de purification par la fumée.²² Il démontrait ainsi aux participants que la recherche était entreprise sous des auspices favorables et qu'il souhaitait leur témoigner du respect.

Vous trouverez ci-dessous nos principales constatations à la suite des entrevues.²³

Données démographiques sur les participants

Les données démographiques des 12 entrevues révèlent ce qui suit à propos des participants :

- La moyenne d'âge était de 39 ans, deux participants étant dans la vingtaine et deux autres dans la soixantaine.
- Les participants étaient en majorité des hommes (67 %).
- Trois participants étaient des survivants de la rafle des années 1960.

- Tous les participants avaient fait une partie de leurs études secondaires. L'un d'eux avait reçu son diplôme d'équivalences secondaires, quatre avaient un diplôme collégial et avaient fait des études universitaires, et un dernier avait un baccalauréat.
- Les participants se sont déclarés Autochtones ou membres des Premières Nations. Certains ont affirmé faire partie de groupes plus précis : Métis (2), Algonquin (1) et Cri (1).
- Une majorité de participants ont grandi en Ontario (67 %) et les deux tiers ont dit être originaires d'une réserve. La moitié avaient vécu à Halton pendant la majorité de leur vie, tandis que l'autre moitié y habitaient depuis six ans ou moins.
- Quatre participants avaient établi une relation avec HCLS avant l'entrevue.

Types d'itinérance

Onze des douze participants avaient vécu plus d'un type d'itinérance. Cette affirmation va dans le sens de la documentation, qui déclare que l'itinérance est une expérience fluide où le refuge de l'itinérant, ainsi que sa situation et ses options, peuvent varier considérablement et fréquemment.²⁴ Par exemple, le participant P avait vécu de quatre à cinq mois dans une tente dans un parc public après avoir fait des séjours réguliers à l'hôpital. La participante K, qui était une survivante de la rafle des années 1960, avait régulièrement été aux prises avec l'itinérance, y compris plusieurs années passées dans une fourgonnette, dans un garage d'entreposage, où elle avait été exposée à des eaux d'égout et devait se laver et laver sa vaisselle avec de l'eau contaminée par du carburant diesel, ainsi que dans un sous-sol de ferme avec une pompe de puisard.

Chose troublante, presque tous les participants ont fait état d'une certaine forme d'itinérance autochtone, comme de se sentir spirituellement déconnecté de la vision du monde autochtone (92 %), d'avoir vécu une perte d'identité culturelle (50 %) et d'avoir l'impression d'être un étranger à leur retour dans leur communauté (92 %). La participante L a décrit son expérience et celle de sa fille :

Nous sommes restées là [dans la réserve] pour la fin de semaine durant le pow-wow. J'ai ainsi pu les rencontrer [ma famille], mais ils ne souhaitaient pas me voir et, pour moi, c'était très triste et très difficile. J'essaie encore de passer au travers de la honte de ma mère. Elle n'a probablement jamais raconté l'histoire de tous ses enfants et de la façon dont on les lui a enlevés. Elle a simplement continué de monter et ils n'en ont pas discuté. Ils ont aperçu tout à coup cette femme et sa fille. La première a dit « Eh oui, c'est ma fille » et ils pensaient « pas la fille qu'on connaît, non? ». Ils ont donc gardé leurs distances... J'ai donc pensé : « Bon, vous ne souhaitez pas me connaître. Mais je souhaite tout de même vous connaître mais, comme je ne sais pas comment vous approcher, je vais m'asseoir sur le pourtour et attendre ».

Lorsqu'on a demandé à la participante Q si elle songeait à retourner dans sa communauté, elle a répondu : « Je ne sais pas.

Un autre participant a signalé avoir été adopté par une « famille blanche » et a déclaré avoir lutté pour se trouver parce qu'il se sentait « coupable d'être Autochtone » et « coupable de ne pas être Autochtone », ce qui a causé chez lui « une grande confusion affective ». Son cheminement pour se reconnecter avec ses racines autochtones l'a mené à affirmer : « Même si j'aime déclarer que j'ai une famille, c'est comme si je n'en avais pas ».

La figure 4 (voir la page 8) définit les différents types d'itinérance traditionnelle et autochtone vécus par les participants et leur prévalence.

Facteurs contribuant à l'itinérance autochtone dans la région de Halton²⁵

Les douze participants ont déclaré que les facteurs suivants contribuaient à l'itinérance autochtone dans la région de Halton.²⁶ Beaucoup d'entre eux correspondent à ce qu'on peut lire dans la documentation : ²⁷

Manque de logement abordable

Neuf participants ont dit se sentir pris au piège dans un cycle d'itinérance où ils avaient parfois vécu dans des refuges, avaient couché sur des divans à plusieurs endroits et étaient passés par des périodes de toxicomanie parce qu'ils n'avaient pu trouver de logement abordable ou attendaient pendant des années de trouver un logement au loyer indexé sur leur revenu.

Cette situation s'explique en partie par un manque de sécurité du revenu. Les deux tiers des participants avaient reçu ou recevaient un soutien du revenu comme le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (42 %), le programme Ontario au travail (42 %), l'assurance-emploi (8 %) ou le Régime de pensions du Canada (8 %). Trois participants ont signalé avoir des dettes parce que les « factures s'accumulaient » et l'un d'eux avait fait faillite. Fait à noter, un seul participant avait reçu des prestations d'Affaires autochtones et du Nord Canada.

Pour joindre les deux bouts, quatre participants ont déclaré avoir eu recours aux banques alimentaires. Une participante a affirmé se rendre à une banque alimentaire pour les soupers de Noël et de l'Action de grâce. Le reste du temps, elle mangeait tous les jours les sandwiches d'un dépanneur. Un autre a déclaré être régulièrement allé à la banque alimentaire locale avant qu'elle ne déménage à un endroit auquel il n'avait plus accès.

La moitié des participants ont déclaré qu'ils n'avaient pas accès à des moyens de transport abordables. Une raison de ce fait peut être que les transports en commun sont extrêmement limités à Georgetown et à Milton, particulièrement ceux en direction des régions plus peuplées comme Burlington et Oakville.

Figure 4 : Types d'itinérance et leur prévalence²⁹

Types d'itinérance	Définitions	Totaux
Nulle part où aller	Manque complet d'accès à un refuge, à un logement, à un hébergement, à des services de refuge ou à des relations stables; n'a littéralement aucun endroit où se rendre	67 % (8)
Refuge d'urgence	Situation des personnes vivant dans des refuges de nuit qui peuvent être aux prises avec la violence familiale	42 % (5)
Coucher chez des connaissances	Situation des personnes habitant temporairement dans un endroit qui ne leur offre aucune sécurité d'occupation	50 % (6)
Logées dans la précarité	État des personnes dont la situation économique ou de logement actuelle est précaire ou ne correspond pas aux normes publiques en matière de santé et de sécurité	92 % (11)
Désintégration et perte culturelles	Itinérance qui marginalise ou aliène entièrement les personnes et les communautés autochtones de leur culture et de la toile de rapports de la société autochtone connue sous le nom de « À tous mes amis »	50 % (6)
Déconnexion spirituelle	Séparation de la vision du monde autochtone ou de son rapport avec le Créateur ou une divinité équivalente	92 % (11)
Retour dans la communauté	Situation des Autochtones qui ont grandi ou vécu à l'extérieur de leur communauté natale et qui, « à leur retour », sont souvent perçus comme des étrangers, ce qui les empêche de trouver une structure physique où vivre en raison des barrières bureaucratiques fédérales, provinciales, territoriales ou municipales, de l'hostilité des membres de la communauté et de leur famille, de la violence latérale et de la déconnexion culturelle	92 % (11)
Tentative d'échapper à un danger ou de l'éviter	Situation des personnes qui fuient des foyers instables, dangereux, malsains ou surpeuplés pour trouver la sécurité	75 % (9)
Relocalisation et mobilité	Situation des personnes voyageant entre des espaces urbains et ruraux pour le travail, la santé, l'éducation, les loisirs, les services juridiques ou de garde d'enfants, pour assister à des événements et à des cérémonies spirituels, pour trouver un logement abordable ou pour visiter des membres de la famille, des amis et des membres de la communauté	25 % (3)

Un quart des participants ont déclaré être souvent retournés à HCLS pour obtenir de l'aide afin d'obtenir du soutien du revenu ou des prestations. Certains ont également eu recours à Halton Access to Community Housing ou à Peel Halton Dufferin Acquired Brain Injury Services, ou encore ont demandé de l'aide à des amis. Toutefois, l'accès aux services a représenté un défi pour les participants lorsqu'ils étaient sans abri. Par exemple, l'un d'eux a déclaré n'avoir aucun accès aux services parce qu'il vivait dans un parc public.

Discrimination systémique ou directe concernant le logement

Cinq participants croyaient qu'ils s'étaient vu refuser un logement parce qu'ils étaient autochtones, tandis que quatre autres avaient fait état de discrimination de la part leur locateur et de la société. Un participant a signalé qu'on l'avait insulté à plusieurs reprises pendant qu'il marchait au centre-ville de Milton. Un autre, survivant de la rafle des années 1960, a déclaré que les gens sont mécontents du fait que les bandes se font financer ou que les Autochtones reçoivent un financement scolaire. Ils disaient : « J'aimerais être autochtone afin de pouvoir obtenir cet argent. », ce à quoi il répondait : « Je ne vous le

souhaite pas! ». Cette discrimination indirecte résulte du fait que certains non-Autochtones ne connaissent pas l'histoire du colonialisme ni la nature des mesures de soutien gouvernementales que touchent les peuples autochtones.

Traumatisme

Les traumatismes étaient l'un des principaux facteurs tant à l'enfance qu'à l'âge adulte. Les trois quarts des 12 participants ont déclaré avoir quitté leur domicile ou leur famille d'accueil en raison de problèmes de sécurité, du manque de stabilité ou de la discrimination. Quatre participants ont affirmé être itinérants en raison des mauvais traitements que leur ont fait subir leurs parents, leurs beaux-parents, leurs parents adoptifs ou leur conjoint. Malheureusement, cette réalité reflète un cycle de maltraitance remontant au système des pensionnats indiens.

La participante K s'est rappelé un souvenir d'enfance d'avoir été mal traitée par sa mère adoptive qui « ne savait pas se comporter en mère ». Cette femme n'avait rien « de positif ou de bien à dire... il était impossible de communiquer avec elle... c'était le diable en personne... Elle avait l'habitude de m'humilier... afin de tenter de

me faire cesser d'être Indienne ». Ces sévices étaient si flagrants que lorsque K a raconté son histoire à un psychologue de l'aide à l'enfance, il « était en larmes... et l'a invitée à venir vivre chez lui ». Elle a refusé parce qu'elle avait « déjà été dans ce type de situation difficile et ne souhaitait pas s'y retrouver de nouveau ». Elle a finalement été prise en charge par un voisin à l'âge de 16 ans, après quoi elle est devenue itinérante.

Une autre participante a raconté avoir été victime de plusieurs mauvais traitements dans sa famille d'accueil :

La femme de la maison avait trois fils et l'un d'eux à commencer à me dire des choses. Je me faisais tout le temps narguer [par ce fils]... et je l'ai battu. [la mère] est descendue et a vu son fils étendu sur le sol... Elle m'a pris par les bras en enfonçant ses ongles et m'a retenue afin que ses deux autres fils puissent me battre. Ce n'était donc pas une famille d'accueil très chaleureuse. Je n'étais pas très forte, mais je le suis rapidement devenue. Chaque fois qu'on me battait, je devenais plus forte.

La moitié des participants ont déclaré que le traumatisme qu'ils avaient vécu continuait de les affecter dans leur vie quotidienne, mais que seulement un d'entre eux avait reçu des services de traumatologie dignes de ce nom.

Protection de l'enfance et pensionnats indiens

Cinq participants ont déclaré que les membres de leur famille et eux-mêmes (habituellement des frères et des sœurs) avaient été placés dans des familles d'accueil (42 %) ou adoptés (33 %) avec la participation des services d'aide à l'enfance, y compris deux d'entre eux qui étaient des survivants de la rafle des années 1960. Un de ces survivants a déclaré avoir 10 frères et sœurs placés en famille d'accueil.

Les participants ont évoqué la perte de connexion avec leur famille, leur culture et leur communauté. Par exemple, la participante Q a décrit son expérience dans sa famille d'accueil :

C'était tellement différent de la vie à laquelle j'étais habituée. Je devais demander pour obtenir de la nourriture, je devais demander pour obtenir n'importe quel type de fruit. Je portais la même jupe pendant trois ou quatre jours.

Une autre participante a décrit ses tentatives de renouer des liens avec sa mère après avoir été placée en famille d'accueil puis adoptée, avant de tomber dans l'itinérance :

À l'âge de quatre ans, on m'a séparée de ma mère. J'ai commencé à faire des fugues; je parvenais toujours à revenir à la maison. On m'a mise dans un foyer où tout le monde était blanc... je ne m'y sentais pas bien... par conséquent, je retournais toujours à la maison parce que c'était là où je

me sentais bien. C'était là où je devais être... j'étais une très bonne fugueuse.

À 14 ans, mes parents adoptifs étaient si frustrés de mon comportement qu'ils m'ont remise entre les mains de l'aide à l'enfance... c'est là que j'ai rencontré les forains avec qui je me suis enfuie.

Certaines histoires (mais trop peu) se sont terminées par des retrouvailles. La participante Q a raconté son cheminement de 25 ans pour trouver son frère de qui elle avait été séparée durant son enfance :

Je demandais toujours à l'aide à l'enfance : « Puis-je voir mon frère? » parce qu'elle m'avait dit qu'il lui avait été confié. Et elle me répondait : « Non, non ». Pendant 25 ans, je n'ai jamais vu mon frère. Puis un jour, je suis allée à sa recherche... j'ai appelé la réserve et l'une des dames m'a dit : « Votre nom changera si vous vous mariez, mais le sien ne changera pas ». J'ai pensé : « C'est bien vrai! »... J'ai composé le numéro [de la seule autre personne ayant le même nom de famille] dans le bottin... et j'ai dit que je voulais parler à [mon frère]... lorsqu'il a répondu... il a dit : « tu es ma sœur ». Je lui ai demandé : « Comment le sais-tu? ». Il a répondu : « Je savais que tu me trouverais un jour ».

Les participants ont également déclaré avoir vécu des traumatismes intergénérationnels, et la moitié d'entre eux ont déclaré que les membres de leur famille (tantes, grands-mères, etc.) avaient fréquenté des pensionnats indiens. Par exemple, une participante a raconté comment les pensionnats indiens avaient affecté sa famille :

Ils ont amené mes tantes [dans un pensionnat indien]. Ma mère s'est cachée au sous-sol... ils ne l'ont donc pas trouvée. Lorsque mes tantes sont revenues, elles détestaient ma mère en raison de tout ce qu'elles avaient dû vivre et qu'elle n'avait pas eu à subir. Et une de mes tantes... refusait de parler de ce qui s'était produit, alors que l'autre en parlait. J'avais l'habitude de l'appeler et tout ce que je faisais, c'était l'écouter. C'était très difficile. Très difficile... J'imaginai que les dirigeants des écoles les agressaient sexuellement, parce qu'aucune d'entre elles ne voulait en parler.

Emploi, déficience et discrimination

L'intersection de la déficience et de l'emploi était un thème très important tout au long des entrevues. Plus de la moitié des participants (58 %) ont signalé éprouver une déficience (déficience physique, problèmes de santé mentale ou toxicomanie) qui affectait leur capacité de travailler. Fait à noter, quatre de ces participants ont affirmé que leurs blessures se sont produites au travail. Et 25 % des participants ont déclaré avoir peur de discuter de leurs problèmes de santé avec leur médecin ou leur employeur. Par exemple, un partici-

pant a dit craindre de ne pas être embauché s'il parlait de sa blessure.

Quatre participants ont mentionné des problèmes de droits de la personne dans leur milieu de travail, comme un manque de mesures d'adaptation offertes aux personnes avec une déficience. L'un d'entre eux a dit que des collègues passaient des commentaires racistes au sujet des Autochtones.

Interactions avec les services policiers et d'urgence

Les démêlés avec les services policiers étaient courants pour la moitié des participants. Trois participants avaient été incarcérés (pour conduite en état d'ébriété et voie de fait) ou avaient été placés dans un établissement de détention de la jeunesse. Leur expérience confirme les rapports selon lesquels un nombre disproportionné d'Autochtones sont incarcérés et sont plus susceptibles d'avoir des démêlés avec la police par rapport aux non-Autochtones.²⁸ Un participant s'est vu interdire le droit de dormir dans des parcs (sous prétexte que c'était une intrusion). Elle lui reprochait ainsi son itinérance.

Disparition et assassinat de femmes et de jeunes filles autochtones

Un participant sur quatre a déclaré qu'un membre de sa famille était disparu ou avait été assassiné, ce qui aggravait le cycle du traumatisme, de l'éclatement de la famille et de l'isolement communautaire.

Espaces sécuritaires et lacunes en matière de services – un thème dominant

Un thème majeur qui a émergé des récits des participants³⁰ était la nécessité d'espaces sécuritaires et les lacunes en matière de services. On leur a demandé : « Si vous pouviez changer quelque chose qui améliorerait le système, qu'est-ce que ce serait? ». La réponse du participant L permet de constater clairement que le traitement des lacunes en matière de services et la création d'espaces sécuritaires pour les Autochtones pour accéder à des services adaptés à leur culture dans la région de Halton est une question de justice :

Je pense qu'il est très important que nous ayons un endroit où aller, où nous pouvons nous sentir en sécurité, où nous pouvons être fiers de nous, où nous pouvons apprendre nos traditions. Je pense que tout cela nous permet d'être fiers de nous et de ne pas entendre le négatif. On nous parle très négativement, on a une opinion très négative de nous et on a vécu une vie pleine de négatifs. La seule façon de corriger tout cela, c'est d'obtenir les bons renseignements des bonnes personnes. Si nous n'avons pas ce dont nous avons besoin

dans la région de Halton ou si nous ne recevons pas de service ici ou ailleurs, nous sommes victimes d'une injustice.

Les participants ont fréquemment soulevé le besoin d'espaces visibles, positifs, dédiés, sécuritaires, intérieurs et extérieurs.

Halton a besoin d'un centre communautaire... d'un espace communautaire. Quelque chose d'extérieur... Il doit y avoir de l'espace ou quelque chose pour honorer [notre histoire et le territoire].

La nécessité d'un espace était aussi importante pour les participants plus âgés qui ont déclaré être des survivants de la rafle des années 1960 que pour ceux qui avaient vécu des traumatismes.

Je suis une survivante de la rafle des années 1960. Il n'existe rien présentement pour les survivants de la rafle des années 1960. Même si ce n'est qu'une fois par mois, au moins nous pourrions nous réunir. Jusqu'à ce jour, il n'y a rien pour personne... J'ai donc l'impression que nous allons mourir le coeur brisé.

Intervieweur : *Vous voulez donc un espace pour que la communauté puisse se réunir?*

Participant K : *Oui, un endroit... Un centre de l'amitié, ça, ce serait bien. Un centre de guérison, ce serait bien d'entendre l'opinion d'autres personnes, l'histoire de chacun. Quoi d'autre? Un endroit où un invité viendrait dans la région. Un professionnel des soins de la santé ou quelqu'un comme un praticien traditionnel.*

L'accès aux méthodes de guérison traditionnelles, comme la sauge médicinale, les cérémonies, comme la purification par la fumée, les sueries, et l'accès aux guérisseurs et aux aînés ont été mentionnés à plusieurs reprises à titre de lacunes en matière de services. La possibilité d'assister à des powwow locaux, à des ateliers de tambour, à des ateliers d'artisanat et à des jardins communautaires a également été soulevée.

Les lacunes en matière de services de logement qui ont été relevées comprenaient :

- le logement autochtone dédié;
- l'aide à la recherche de logements;
- les services de soutien pour aider avec la conservation un logement;
- une aide à payer le loyer du premier et du dernier mois;
- de l'information sur les autres services communautaires comme les banques alimentaires.

Un participant a déclaré sans ambages qu'il faut que l'accès à un service donné soit facile, sinon ce service est inutile. Il a décrit les obstacles à l'accès aux services en raison d'un manque de pièces d'identité et du manque d'accès à un téléphone. Lorsqu'il était en mesure de communiquer avec un fournisseur de services, il est arrivé fréquemment qu'il se bute à la messagerie électronique. Un autre participant s'est dit frustré du manque de services, malgré le fait qu'on lui ait demandé de s'identifier à titre d'Autochtone :

Ça me rend fou. Les employés prennent tous ces renseignements, ils identifient ceci, cela et autre chose encore, et on s'attend ainsi à ce qu'il y ait un service pour les Autochtones,

mais ce n'est pas le cas. Pourquoi me suis-je identifié, si cela ne me donne rien?

Le manque de services de logement adaptés à la culture des Autochtones dans la région de Halton aide à expliquer le problème de l'autoidentification. Comme en fait foi le commentaire cidessus, il semble n'y avoir aucune raison pour un Autochtone de prendre l'initiative courageuse de s'identifier à un fournisseur de services, particulièrement si l'auto-identification peut donner lieu à des commentaires racistes. Les fournisseurs de services doivent fournir des services adaptés à leurs clients autochtones et répondre à leurs besoins.

ÉTAPE II – PARTIE 2

Collecte de la rétroaction de la communauté



Après l'évaluation des besoins, nous avons recueilli la rétroaction sur nos constatations en tenant une série de séances d'échange avec des fournisseurs de services autochtones et non-autochtones, et des citoyens de Halton, ainsi qu'un cercle de partage et de guérison avec les participants. Nous discuterons ci-dessous de chacune de ces séances.

Cercle de partage et de guérison traditionnel avec les participants

Nous avons fait part de nos constatations aux participants à l'entrevue dans un cercle de la parole tenu le 17 mai 2018 à la Church of the Incarnation d'Oakville. Un cercle de partage et de guérison est comme un groupe de discussion où les chercheurs recueillent de l'information. Les participants ont été invités au cercle, qui est une façon importante de confirmer l'interprétation des données et d'en contrôler l'analyse avec eux.

Débutant par une inauguration traditionnelle dirigée par Rick McLean de McLean Consulting, le cercle comprenait une cérémonie de la purification par la fumée, un mot de remerciement, une cérémonie des fraises et une chanson d'ouverture. On a également servi un repas pour mettre les participants à l'aise. L'avocate-conseil à l'interne a par la suite présenté nos constatations et a sollicité les commentaires des participants.

Ces derniers croyaient que nos constatations étaient un bon point de départ et qu'elles étaient justes. Parmi les autres thèmes relevés par les participants, on compte : 1) le fait que les sévices sexuels et la toxicomanie peuvent contribuer à l'itinérance, 2) le fait que les hommes itinérants font face à plus d'obstacles que les femmes en raison des règles de cohabitation de certains types de logements, 3) un manque de refuges d'urgence, y compris l'absence de refuge pour les jeunes à Halton et 4) la nécessité pour les agents de liaison avec les communautés de première ligne de sensibiliser les Autochtones à l'existence des services.

Durant la deuxième moitié du cercle de partage et de guérison, on a demandé aux participants de faire des recommandations pour s'attaquer aux problèmes ci-dessus et on a discuté des prochaines étapes. Les participants ont mis l'accent sur le besoin d'espaces communs intérieurs et extérieurs pour se recueillir, guérir, tenir des céré-

monies et ultimement bâtir la communauté autochtone à Halton. Un autre objectif de ces espaces consisterait à sensibiliser tous les citoyens de la région à la culture, aux croyances et aux traités autochtones. On croit que les écoles seraient un bon endroit pour ces espaces. Les participants ont également souligné qu'avoir un véhicule pour accéder à ces espaces était important, étant donné les lacunes du transport en commun dans la région de Halton.

Pour atteindre ces objectifs, les participants ont offert d'enseigner, de transmettre leurs connaissances, de combattre l'ignorance et de faire du bénévolat dans la communauté. Rick McLean a offert de venir dans la communauté et de diriger des cérémonies et d'organiser des rassemblements sociaux. Les participants ont vivement souligné la nécessité de collaborer et de créer un esprit communautaire par la musique, les arts et des activités sociales. Ils ont besoin de trouver leur voix, de faire face ensemble à leur douleur et d'accéder aux outils nécessaires pour guérir. Pour ce faire, il faut que Halton compte plus d'aînés et obtenir le soutien des non-Autochtones. Les participants ont déclaré être disposés à fournir du soutien « de toutes les façons possibles ».

Les principales recommandations qui ont émergé du cercle de partage et de guérison sont les suivantes :

1. La communauté autochtone de Halton doit explorer des façons d'acquérir des espaces pour tenir des festivals et des activités communautaires, notamment des rencontres sociales régulières ainsi que de possibles événements lors de la Journée nationale des peuples autochtones.
2. Il faut un accès régulier aux citoyens qui peuvent aider à tenir des cérémonies.
3. Il faut plus de travailleurs autochtones de première ligne qui peuvent travailler directement avec la communauté pour la sensibiliser aux services communautaires.
4. On doit réaliser une séance pour les jeunes Autochtones afin de déterminer leurs besoins.

Deux participants qui n'ont pas été en mesure de faire connaître leurs pensées dans le cercle ont par la suite communiqué avec HCLS, ce qui illustre la relation continue et non transactionnelle entre les chercheurs et la communauté autochtone relevée par Lavallée. La première participante a déclaré qu'il est important d'avoir « un endroit que l'on peut appeler chez soi » avant de pouvoir aller de

l'avant. Elle a également déclaré qu'elle n'aurait pu trouver son appartement actuel, n'eût été le ferme soutien qu'elle a reçu à chaque étape du processus de déménagement. Le deuxième participant a convenu que la communauté autochtone a besoin d'un espace extérieur accessible pour se réunir lors d'activités communautaires.

Groupe de discussion avec des fournisseurs de services non-autochtones

En plus de divulguer nos résultats aux participants, nous avons tenu des groupes de discussion distincts pour les fournisseurs de services autochtones et pour les fournisseurs de services non-autochtones. La première séance a été tenue en février 2018 avec des fournisseurs de services non-autochtones.³¹ L'objectif de cette séance consistait à discuter de la meilleure façon de satisfaire les besoins de la communauté autochtone de Halton.

On a tout d'abord demandé aux fournisseurs de discuter en groupes de leurs compétences culturelles à servir des Autochtones. On a remarqué que les niveaux de compétence culturelle variaient. Certains organismes avaient un mandat juridique pour traiter des enjeux autochtones, tandis que d'autres fournisseurs ont signalé avoir des contacts minimaux avec des clients autochtones. Certains fournisseurs de services offraient des mesures d'adaptation en milieu de travail, comme de permettre aux employés autochtones de prendre congé pour assister à des sueries. Pour traiter les traumatismes intergénérationnels, certains organismes posaient toujours à leurs clients autochtones des questions sur leurs antécédents.

Dans le cadre du traitement des besoins de leurs clients autochtones, les fournisseurs ont fait état des difficultés suivantes :

1. Les clients autochtones peuvent ne pas souhaiter s'identifier en raison d'expériences négatives et de la peur de la discrimination. Ils peuvent également ne pas souhaiter interagir avec d'autres membres de la communauté autochtone.
2. Lorsqu'une personne se déclare Autochtone, il est difficile de savoir quoi faire par la suite. L'équilibre entre le respect des clients autochtones et leur intégration dans la société peut également être difficile.
3. Les Autochtones perçoivent les problèmes de santé mentale d'un point de vue spirituel.
4. Les Autochtones ont une conception du temps différente et prennent plus de temps à tisser des liens.

Les fournisseurs de services se sont alors fait demander ce dont ils avaient besoin pour s'adapter à la culture autochtone. Voici les réponses :

1. un expert autochtone dans la région de Halton;
2. l'autoréflexion et des discussions sur la question du privilège;

3. une organisation qui représenterait les Autochtones;
4. la capacité de lier les expériences passées des Autochtones à la situation actuelle;
5. améliorer la formation sur les compétences culturelles de sorte que les employés mettent la formation et les compétences en pratique, et leur donner du temps en première ligne pour qu'ils la mettent en oeuvre. Il devrait également y avoir une façon de mesurer la réussite de cette formation. On a aussi mentionné le fait de rendre la formation obligatoire pour les formateurs, même si l'on a résisté à cette idée par le passé.

Les fournisseurs ont admis la véracité de la perception selon laquelle il leur manquait une compréhension générale des enjeux autochtones. Ils ont reconnu le besoin de fournir des services autochtones authentiques et de s'assurer qu'ils joignent le geste à la parole (énoncés de mission, etc.). Ils doivent écouter et comprendre.

Les cinq thèmes additionnels suivants ont émergé :

1. La nécessité d'une approche commune intersectorielle pour les enjeux juridiques comme le logement, fondée sur les besoins de la communauté autochtone et les ressources disponibles.
2. La nécessité d'une formation commune pour l'ensemble des organismes afin que les clients autochtones reçoivent de chaque organisme des services adaptés à leur culture.
3. La nécessité de concevoir une base de référence pour juger si les fournisseurs satisfont les besoins des clients autochtones ou si ceux-ci ne font que « franchir la porte ». Toute recherche devrait être effectuée en consultation avec la communauté autochtone.
4. La formation doit être accompagnée d'un changement culturel dans toute l'organisation (personnel, membres du conseil d'administration, donateurs, etc.). Cette transformation requiert un espace pour la conversation, la collaboration et la reconnaissance de l'état de l'organisation, de ses limites et de son niveau d'ouverture. La direction doit également soutenir la formation autochtone (en améliorant les comportements, en dédiant plus de temps à la formation ou aux programmes autochtones).
5. La nécessité de considérer tous les clients comme des autochtones éventuels et de reconnaître les nuances entre les différents groupes autochtones.

Les fournisseurs de services ont convenu qu'un plan d'action concret était nécessaire pour aller de l'avant et créer une voix collective. Ils ont convenu de tenir des réunions ultérieures. Bien qu'ils aient déterminé que l'itinéraire autochtone était une priorité, ils ont reconnu qu'il fallait du temps et de l'argent pour s'attaquer aux nombreux autres problèmes des clients autochtones.

Groupe de discussion avec des fournisseurs de services autochtones

Un groupe de discussion avec des fournisseurs de services autochtones³² s'est réuni en avril 2018 et a été aminé par Mary Jamieson de McLean Consulting Group. La séance s'est amorcée par une cérémonie traditionnelle de purification par la fumée, suivie d'un cercle de partage et de guérison.

Les données empiriques des fournisseurs de services portent à croire que les Autochtones vivant à Halton éprouveraient plus de problèmes d'itinérance, de justice et de santé que le reste de la population. Deux membres de l'Indigenous Education Advisory Committee (comité consultatif éducatif autochtone) ont également relevé les besoins des jeunes Autochtones qui cherchent une réacquisition culturelle. Le travail réalisé dans ce domaine comprend le soutien à l'auto-identification dans les écoles et la mise en contact des jeunes avec Grandmother Voices (voix des grandsmères), un groupe d'aînées des Six Nations.

Halton est la seule région du sud de l'Ontario sans organisme consacré à la prestation de services aux Autochtones, même si HCLS a tenté de combler cette lacune et de soutenir la communauté autochtone. Mis à part ce projet, HCLS s'est associé avec la Stratégie de justice applicable aux Autochtones et Aide juridique Ontario pour relever les défis entourant l'auto-identification. Du travail est également effectué en ce qui concerne le dénombrement ponctuel et HCLS continue d'offrir des services aux clients autochtones et de planifier des activités communautaires comme des repas communautaires. Reach Out Centre for Kids d'Oakville s'est associé avec l'Enaahitig Healing Lodge près d'Orillia pour traiter de façon holistique les besoins en matière de santé mentale. Les clients peuvent également demander du soutien en matière de logement et d'aide à l'enfance. Toutefois, un véritable changement dans la région de Halton prendra du temps, puisque de nombreux fournisseurs de services (comme on le note ci-dessus) semblent manquer de capacité interne pour répondre aux besoins autochtones.

Les fournisseurs de services autochtones à l'extérieur de Halton ont répondu aux lacunes en matière de services en prenant des mesures ponctuelles, mais il ne s'agit pas d'une solution à long terme. Par exemple, le De dwa da dehs nye > s Aboriginal Health Centre (DAHAC) et le Hamilton Regional Indian Centre (HRIC) déclarent tous deux servir des clients autochtones de Halton même s'ils n'ont pas le financement ni le mandat pour le faire. Le DAHAC a principalement tenté de faire communiquer les clients dans le besoin avec leur nation natale des Six Nations ou la Première Nation de New Credit, mais certains d'entre eux ne sont pas membres de ces Premières Nations. Le HRIC a mis ses travailleurs autochtones à la disposition des habitants de Halton dans la mesure du possible, ce qui a toutefois mis ses ressources à rude épreuve.

Les services policiers de Toronto soutiennent les services policiers de Halton grâce à une nouvelle initiative de mobilisation autochtone : ils fournissent aux agents de la paix autochtones un mentorat, une

éducation et des directives sur les interactions entre services policiers et citoyens autochtones.

Surtout, des services de bien-être de l'enfance et de défense des droits des locataires sont disponibles de la part des services autochtones du Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne à Toronto. Ils sont en mesure d'aider les Autochtones de Halton et cherchent à sensibiliser les citoyens de la région à leur cause.

Les fournisseurs de services ne souhaitent pas créer de plan d'action sans comité directeur officiel qui mettrait en oeuvre sa vision et sa mission. Ils ont insisté sur le fait que les discussions ultérieures doivent considérer soigneusement quels aînés, quels gardiens du savoir et quels enseignants culturels sont consultés, puisque certains membres de la communauté peuvent être méfiants ou ne pas être au courant des connexions, du statut ou de l'ascendance d'un chef de file. Ils sont également disposés à se réunir à la Church of the Incarnation tant et aussi longtemps que la communauté autochtone de Halton peut occuper cet espace sans programmation d'organismes bien intentionnés.

À la suite de l'animation de cette séance, McLean Consulting a effectué les recommandations suivantes :

1. Rédiger la liste des fournisseurs de services autochtones, des aînés, des gardiens du savoir et des défenseurs d'intérêts communautaires, puisque la communauté autochtone de Halton ne connaît pas ses propres membres. Il s'agirait d'une bonne première étape pour tisser des liens dans la communauté.
2. Utiliser davantage le leadership de HCLS, y compris la tenue régulière de rassemblements culturels autochtones pendant au moins un an à la Church of the Incarnation. Il faut de la constance pour tisser des liens solides.
3. Un organisme de Halton devrait présenter une demande de financement pour embaucher un employé ou une firme d'expertsconseils pour former un comité directeur dans la région pour combler les lacunes en matière de services aux Autochtones. Le recrutement du comité pourrait se produire durant les réunions à l'église.

Rencontre avec la communauté non-autochtone

Le 16 juin 2018, nous avons fait part de nos constatations à environ 30 non-Autochtones à la Church of the Incarnation. Ils ont également participé à une cérémonie de purification par la fumée et à une formation de compétence culturelle avec Rick McLean de McLean Consulting. Nous avons posé les trois questions suivantes aux participants :

1. Qu'avez-vous appris de notre présentation sur l'itinérance autochtone dans la région de Halton? Des renseignements vous ont-ils surpris ou pas surpris du tout?
2. Qu'est-ce que les non-Autochtones peuvent faire pour soutenir

un plan d'action communautaire?

3. Que pouvez-vous faire pour soutenir un plan d'action communautaire?

Les réponses à la première question laissent croire que les non-Autochtones connaissent mal la population autochtone de Halton. Environ 40 % des participants ignoraient qu'il y avait un problème d'itinérance autochtone et 58 % ignoraient que des Autochtones vivaient dans la région de Halton. Ces constatations viennent confirmer la rétroaction reçue de la part des participants communautaires dans le cadre de la campagne de 2017 « I Am Affected » (je suis touché). Cela étant dit, les participants étaient ouverts à l'idée de suivre une formation de compétences culturelles, ce qui laisse croire qu'ils étaient disposés à écouter et à apprendre.

Pour ce qui est de la deuxième question, les participants ont semblé comprendre la nécessité de soutenir la communauté autochtone d'une façon qui la laisse déterminer ses propres besoins. Certains participants ont indiqué qu'ils devraient être des alliés et écouter (13 %). D'autres, pour leur part, pensaient que les non-Autochtones devraient créer des espaces sécuritaires (33 %), lancer des collectes de fonds (13 %) et sensibiliser davantage les représentants locaux aux questions autochtones en plus de défendre leurs intérêts devant ces

représentants (27 %). Un thème commun était le besoin d'éduquer la communauté non-autochtone, y compris par l'entremise d'une formation sur les compétences culturelles. Comme un participant l'a écrit : « Nous sommes encore au premier niveau d'engagement, il est donc essentiel de simplement diffuser l'information ».

Environ 25 % des participants n'ont pas répondu à la troisième question ou ont dit ne pas savoir quoi faire. Ceux qui ont répondu ont dit qu'ils sensibiliseraient davantage la population et qu'ils communiqueraient ce qu'ils avaient appris à leur famille, à leurs amis et à la communauté (33 %), qu'ils fourniraient du soutien financier (33 %) ou qu'ils en parleraient avec leurs représentants locaux (13 %). Un seul participant a dit qu'il assisterait à des activités autochtones. En ce qui a trait à des projets précis, un participant a indiqué qu'il aimerait fonder un club de livre autochtone dans la région de Halton, tandis qu'un pasteur local a offert de fournir un espace, du transport et de la nourriture pour des événements autochtones.

En ce qui a trait à des projets précis, un participant a indiqué qu'il aimerait fonder un club de livre autochtone dans la région de Halton, tandis qu'un pasteur local a offert de fournir un espace, du transport et de la nourriture pour des activités autochtones. Un autre participant a exprimé le souhait plus général d'aider à établir « des entreprises et des services coopératifs avec des Autochtones prospères ».

ÉTAPE III

Plan d'action communautaire

Le 24 juillet 2018, nous avons rencontré les membres du Comité consultatif du projet pour discuter de nos constatations et concevoir un plan d'action communautaire (PAC) en réponse à l'itinérance autochtone dans la région de Halton. La rétroaction des membres du comité qui n'ont pu assister à la réunion a été recueillie par l'entremise de courriels ou d'appels téléphoniques.

Le PAC est fondé sur nos constatations tirées des étapes I et II et de la rétroaction communautaire que nous avons reçue. Il consiste en plusieurs comités communautaires ou en groupes de travail ayant les responsabilités complémentaires décrites ci-dessous. La structure organisationnelle du PAC est illustrée à la figure 5 (voir la page 19).

1 Le Comité directeur

Le PAC sera supervisé par un comité directeur composé à moitié d'Autochtones et à moitié des non-Autochtones. Les intervenants clés suivants devraient être représentés par au moins un membre : a) HCLS, b) les fournisseurs de services non-autochtones, c) les fournisseurs de services autochtones, d) les non-Autochtones, e) les Autochtones, f) les jeunes Autochtones et g) les aînés, les gardiens du savoir et les experts autochtones. Les membres du Comité consultatif du projet actuel devraient être encouragés à participer.

Le recrutement des membres du Comité directeur devrait commencer une fois que le PAC a été finalisé en octobre 2018. Le présent Comité consultatif du projet est responsable du recrutement, en consultation attentive avec les aînés et les enseignants autochtones, dans la mesure du possible. S'il y a lieu, un organisme de Halton peut présenter une demande de financement pour embaucher une firme d'experts-conseils autochtone pour l'aider à recruter des membres. Le Comité directeur devrait être en place à compter du 15 janvier 2019.

Responsabilités

Le Comité directeur aura pour responsabilité de concevoir l'énoncé de vision et de mission du PAC.

Il créera également des groupes de travail ou sous-comités officiels en conformité avec la doctrine autochtone selon laquelle toutes les opinions comptent et devraient être entendues, notamment 1) un

groupe de travail ou sous-comité représentant la communauté autochtone et 2) un groupe de travail ou sous-comité représentant les fournisseurs de services. D'autres sous-comités ou groupes de travail pourraient être créés s'il y a lieu. Les membres du Comité directeur peuvent également faire partie des sous-comités ou des groupes de travail, le cas échéant. Les sous-comités devraient être formés au plus tard le 1er avril 2019. Un recrutement pourrait être requis uniquement pour le Groupe de travail communautaire, puisque HCLS rencontre déjà les fournisseurs de services autochtones et non-autochtones.

Le Comité directeur aura pour responsabilité d'examiner les progrès de chaque sous-comité et de fournir une rétroaction à leur sujet.

Le Comité directeur ou son représentant travaillera en collaboration avec l'Indigenous Education Advisory Committee de Halton des conseils scolaires catholique et public pour choisir les deux écoles qui serviraient d'espaces sécuritaires pour les activités et les cérémonies communautaires. Il devrait également chercher des espaces convenables dans toute la région. Ainsi, il devrait s'adresser à l'Indigenous Student Support Centre du Collège Sheridan qui a créé un jardin de guérison communautaire. Les écoles ou les espaces devraient être a) raisonnablement accessibles à la communauté autochtone et b) disposés à s'engager pendant un an afin de promouvoir la création de liens durables et robustes.

Les espaces sécuritaires pour les rassemblements de la communauté autochtone devraient être en place d'ici le 1er mars 2019. Le Comité devrait discuter avec le révérend Patrick Gushue de la Knox Presbyterian Church Sixteen, qui a assisté à la séance du 16 juin et qui a offert un espace, pour voir si son église ou l'espace extérieur conviendrait.

Le Comité directeur devra trouver un organisme indépendant de la région de Halton afin d'obtenir du financement pour embaucher (idéalement) un **agent de liaison communautaire autochtone** à temps plein. Cet employé aura pour responsabilité de cerner et de créer des partenariats stratégiques et des liens entre le Comité directeur et les groupes de travail (ou leurs projets ou initiatives respectifs) et d'autres organismes ou programmes au sein ou à l'extérieur de la région de Halton pour aider à réaliser, à élargir ou à renforcer les projets du PAC. Il devrait également assister à toutes les réunions du Comité directeur et des groupes de travail.

Réunion annuelle

Le Comité directeur tiendra une réunion semi-annuelle ou annuelle avec tous les membres du PAC pour examiner les progrès et concevoir un plan d'action ou une stratégie pour l'année à venir.

Autres réunions

Au moins trois membres du Comité directeur doivent assister à toutes les réunions des groupes de travail.

2 Groupe de travail ou sous-comité des fournisseurs de services

Le groupe de travail ou sous-comité des fournisseurs de services, qui comportera un nombre équivalent de fournisseurs de services autochtones et de fournisseurs non-autochtones, se réunira au moins quatre fois par année. Ses objectifs consistent a) à améliorer la compétence culturelle des fournisseurs de services non-autochtones et leur prestation de services adaptés à la culture des clients autochtones et b) à combler les lacunes en matière de services aux Autochtones. La direction et les travailleurs de première ligne devront y assister pour promouvoir le changement organisationnel et l'adhésion.

Responsabilités

Ce groupe de travail devrait aborder les projets suivants :

1. Examiner, concevoir et mettre en oeuvre une formation commune en compétences culturelles pour toute la région de Halton d'ici le 30 décembre 2019 pour s'assurer que les clients autochtones reçoivent dans chaque organisme des services adaptés à leur culture. Le groupe de travail devrait d'abord discuter des ressources existantes avec Selby Harris au Hamilton Regional Indian Centre et Marcus Logan à la Bibliothèque publique d'Oakville.
2. Concevoir une approche commune pour les enjeux juridiques concernant l'itinérance autochtone, en tenant compte des besoins précis de la communauté autochtone et de la disponibilité des ressources. Les questions de logement dont on discutera pourraient inclure le besoin de logement consacré aux Autochtones ou de soutien à la recherche de logement et de soutien au loyer adaptés à leur culture.
3. Concevoir une stratégie de financement pour combler les lacunes dans les services aux Autochtones, notamment demander aux fournisseurs de services existants de Halton : i) de présenter une demande de financement afin d'embaucher plus de travailleurs de première ligne autochtones qui travailleraient directement avec la communauté autochtone, sensibiliseraient les Autochtones aux services communautaires, les aideraient à

y avoir accès et créeraient des espaces sécuritaires; ii) d'aider les fournisseurs de services autochtones à fournir des services adaptés à la culture des Autochtones de Halton ou iii) de créer des services supplémentaires dans la région de Halton.

4. Concevoir davantage de stratégies pour créer des services adaptés à la culture en réponse au manque d'auto-identification autochtone.
5. Dresser la liste des fournisseurs de services, des aînés, des gardiens du savoir, des défenseurs communautaires et des alliés autochtones dans la région de Halton d'ici le 30 décembre 2019.

Ce sous-comité ou groupe de travail devrait concevoir ces stratégies ou effectuer des progrès substantiels à cet effet d'ici le 30 décembre 2019. Les rapports d'étape devraient être soumis au Comité directeur 30 jours après chaque séance.

3 Groupe de travail ou sous-comité de la communauté autochtone

Le groupe de travail ou sous-comité de la communauté autochtone se réunira au moins quatre fois par année, avec le soutien des non-Autochtones de Halton intéressés, afin de concevoir son propre plan d'action, dans l'optique de l'objectif selon lequel les non-Autochtones devraient être les alliés de la communauté autochtone. Ce groupe de travail devra inclure un représentant des jeunes, pour respecter la croyance autochtone selon laquelle toutes les opinions comptent et devraient être entendues.

Le Comité directeur ou les membres adultes du groupe de travail devront s'assurer que les jeunes membres sont en mesure d'assister à toutes les réunions a) en se réunissant lorsqu'une majorité de jeunes membres sont disponibles, b) en se réunissant à des endroits qui leur sont généralement accessibles ou c) en les aidant à se rendre aux réunions ou à en revenir. Le Comité directeur ou les membres adultes du groupe de travail collaboreront avec le Collège Sheridan et l'Indigenous Education Advisory Committee pour s'acquitter de cette responsabilité.

Dans la mesure du possible, le Comité directeur remettra une rétribution et le don du tabac aux membres de ce groupe de travail pour leur participation. Cette rétribution sera tout d'abord fournie aux jeunes membres.

Responsabilités

Le plan d'action de ce groupe de travail ou sous-comité devrait inclure des stratégies permettant de réaliser les objectifs suivants :

1. Concevoir davantage de matériel éducatif et le distribuer aux non-Autochtones de Halton. Ce matériel pourrait expliquer, entre autres, l'histoire des Autochtones dans la région de Hal-

ton, les traités qui s'appliquent à Halton, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et l'importance de la réconciliation.

2. Mobiliser les écoles de Halton, y compris s'associer avec l'Indigenous Education Advisory Committee et le soutenir, afin de concevoir davantage de programmes de participation autochtone pour les jeunes.
3. Une défense des droits stratégique aux niveaux communautaire et gouvernemental pour améliorer l'accès aux services autochtones et leur financement.
4. Des programmes communautaires, des repas, des rassemblements communautaires ou des partenariats stratégiques entre la communauté autochtone et les non-Autochtones qui, entre autres, sensibiliseraient davantage la population et encourageraient la participation à ces activités.
5. Une initiative jeunesse où le groupe de travail s'associera avec HCLS ou un autre organisme de Halton pour obtenir du financement afin d'évaluer les besoins et de tenir un cercle de partage et de guérison pour les jeunes Autochtones de Halton. Le groupe de travail ou le Comité directeur pourrait également mettre sur pied un groupe de travail pour mener un projet ou une initiative.
6. Toute autre initiative que le Comité directeur et le sous-comité communautaire jugeront appropriée.

Ce plan d'action devrait être terminé d'ici le 30 décembre 2019. Les rapports d'étape devraient être soumis au Comité directeur 30 jours après chaque réunion.

4 Divers

Au moins trois membres du Comité directeur et 50 % de tous les membres des groupes de travail doivent assister aux réunions des groupes de travail pour avoir le quorum.

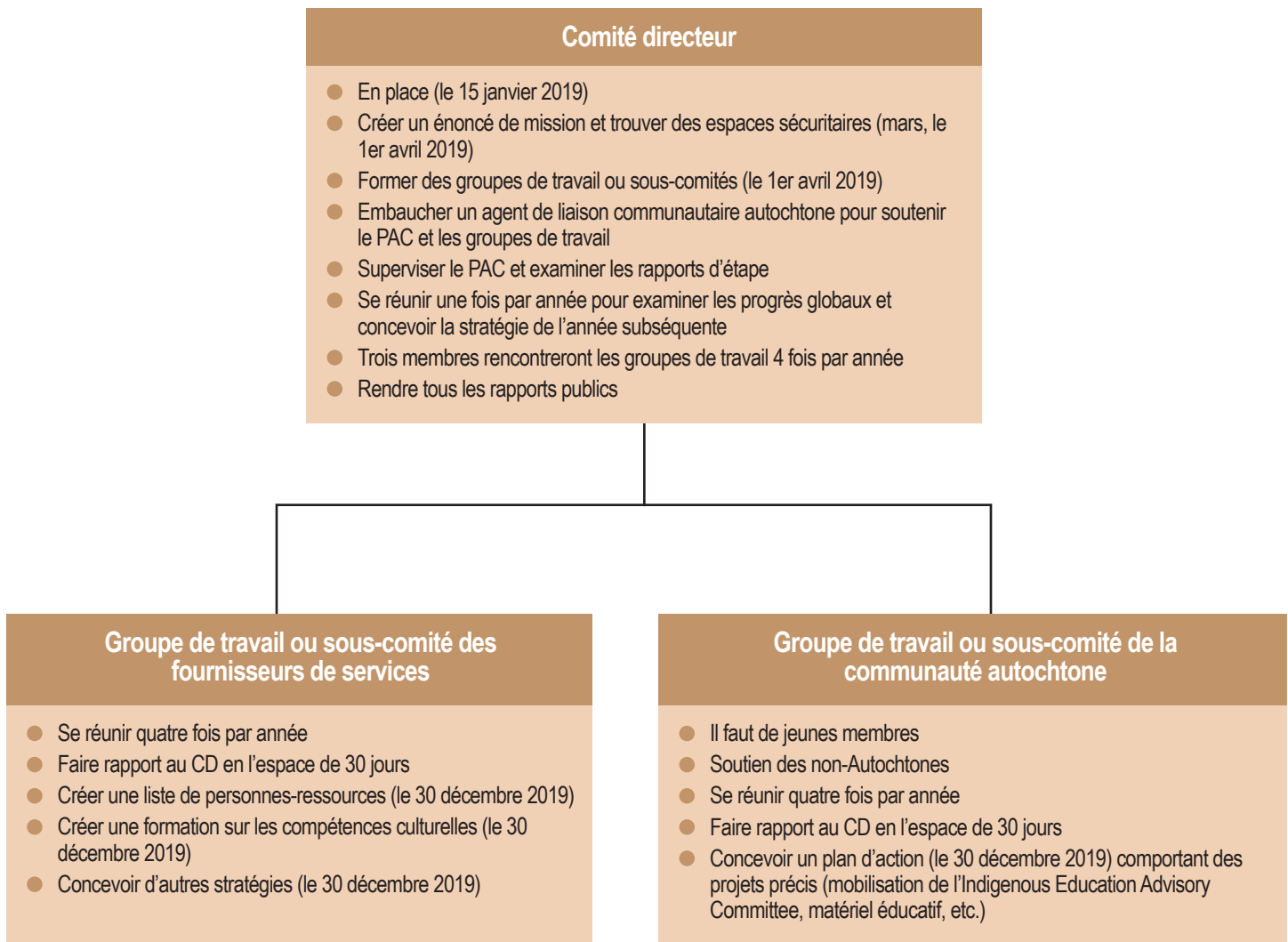
Les réunions doivent être prévues le plus à l'avance possible pour assurer des progrès adéquats et éviter des difficultés d'établissement d'horaire.

Il faut rédiger le procès-verbal de chaque réunion du Comité directeur ou des groupes de travail ou sous-comités. Dans la mesure du possible, une personne de chaque comité sera responsable de la rédaction du procès-verbal de la réunion pour en assurer l'uniformité.

Le Comité directeur ou son représentant s'assurera que les rapports d'étapes ou les procès-verbaux de réunion seront mis à la disposition sous format électronique de toutes les personnes participant au PAC afin d'assurer la responsabilisation et la transparence.

Tout écart à ce PAC devra être approuvé par le Comité directeur et être conforme à l'énoncé de mission et aux valeurs du Plan, sauf que le Comité directeur ou son représentant devra s'acquitter de toutes ses responsabilités en vertu du PAC.

Figure 5 : Plan d'action communautaire – structure organisationnelle, responsabilités et échéanciers



La voie vers l'avenir

Nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'occasion d'accomplir ce projet le coeur et l'esprit purs.³³ Nous sommes également honorés que les participants aux entrevues nous aient confié leurs histoires. Au fil de la dernière année, nous avons appris que les Autochtones habitent Halton depuis longtemps, que Halton a un problème d'itinérance autochtone et que la région n'a pas les services et les ressources pour régler ce problème. Nous avons entendu qu'il requiert une solution axée sur la communauté.

Nous avons devant nous une incroyable occasion et un choix critique à faire. Armés des connaissances issues de ce projet, les citoyens de Halton pourront continuer à opter pour le statu quo ou ils pourront mettre en oeuvre le Plan d'action communautaire et trouver des solutions. HCLS a l'intention de continuer de travailler à satisfaire les besoins de nos clients autochtones. Nous souhaitons que ce document fournisse une pierre d'assise pour l'action communautaire.



ANNEXE A : Énoncé des principes de projet

L'impact de la colonisation et des traumatismes intergénérationnels sont la pierre d'assise des inégalités dont souffrent depuis longtemps les Autochtones canadiens, qu'ils habitent ou non des réserves. La Commission de vérité et réconciliation du Canada, en reconnaissant ce patrimoine et en créant un cadre pour la réconciliation, a observé que la réconciliation a) doit créer une société plus équitable et plus inclusive en rétrécissant les écarts sur le plan des résultats sociaux, économiques et de santé qui existent entre les Canadiens autochtones et non-autochtones; b) requiert des mesures constructives afin de faire disparaître le legs du colonialisme qui a des impacts destructeurs sur l'éducation, la culture, la langue, la santé, la protection de l'enfance, l'administration de la justice, le développement économique et la prospérité des peuples autochtones.

Nous savons que de nombreux Autochtones habitent dans la région de Halton. En 2016, 5 460 habitants de la région de Halton se sont déclarés membres des Premières Nations, Inuits ou Métis (résultats du recensement canadien) – données qui ont augmenté de façon constante depuis 2011. Toutefois, ces chiffres sont probablement plus élevés pour deux raisons. Les données de 2016 ciblaient les Autochtones socialement stables et ne tenaient probablement pas compte du segment de la population vivant dans la précarité. Les Autochtones peuvent également être réticents à s'identifier, ce qui signifie que le véritable besoin de services adaptés à leur culture reste inconnu.

HCLS a reçu du financement du gouvernement du Canada par l'entremise du volet Solutions novatrices à l'itinérance de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance en vue de réaliser une recherche sur l'évaluation des besoins et de diffuser ses connaissances sur le logement autochtone et l'itinérance dans la région de Halton.

Nous prenons acte de l'article 23 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones : Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de

les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions.

Nous reconnaissons qu'à ce jour, la recherche sur les peuples autochtones au Canada a été en grande partie définie et principalement réalisée par des chercheurs non-autochtones. Les approches adoptées n'ont généralement pas reflété la vision du monde autochtone, et la recherche n'a pas nécessairement profité aux personnes ou aux communautés autochtones.

Nous reconnaissons que la mobilisation de la communauté est une partie intégrante de la recherche éthique sur les Autochtones. Au cours de la mobilisation de la communauté, nous nous engageons à créer des espaces sécuritaires pour la communication, l'écoute, l'échange et l'apprentissage, et nous resterons ouverts à de nouvelles façons de savoir. Nous emprunterons une approche restauratrice : afin qu'il y ait une réconciliation, il faut dire la vérité et communiquer.

Nous créerons des relations respectueuses et ferons la promotion de la collaboration entre les chercheurs et les participants. Nous savons que les participants guideront les chercheurs de façon importante. Nous reconnaissons qu'il s'agit du projet de la communauté, pas du nôtre; et nous ferons notre travail avec une humilité constante.

Toutes les activités du projet comporteront des mesures de protection de la vie privée des participants, ainsi que des mesures qui protégeront la confidentialité de toutes les données recueillies. La mobilisation communautaire reposer sur le consentement éclairé, la capacité de se retirer en tout temps, la garantie que ce retrait de la participation n'affectera pas la prestation de services et la confidentialité. Nous ferons attention à ne pas faire d'appropriation culturelle.

Nous reconnaissons que ce projet signifie de cheminer ensemble sur la route de la réconciliation, le coeur et l'esprit ouverts et unis. Une véritable réconciliation ne peut se produire que par la réflexion, l'action et le partenariat avec les communautés des Premières Nations, métisse et inuite. C'est ainsi que collaboreront HCLS et ses partenaires de projet, concrétisant l'esprit du rapport de la Commission de vérité et réconciliation et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

ANNEXE B : Sujets et questions d'entrevue

Projet d'évaluation des besoins et d'échange des connaissances liés à l'itinérance autochtone

Nom de l'intervieweur :

Preneur de notes :

Date :

Heure :

Emplacement :

Prénom du participant :

Nom du participant :

Autres noms utilisés :

Adresse actuelle :

Numéro de téléphone :

Comment pouvons-nous communiquer avec vous si nous nous faisons interrompre et souhaitons faire un suivi?

Merci beaucoup d'avoir accepté de nous rencontrer aujourd'hui. Nous aimerions vous offrir une offrande de tabac et d'effectuer une cérémonie de purification par la fumée si vous le souhaitez.

< Poursuivre en fonction de la réponse >

Maintenant, j'aimerais prendre quelques minutes pour faire un survol de notre projet et du formulaire de consentement avec vous pour m'assurer que vous n'avez pas de questions ni d'incertitudes avant de commencer.

< Passez le formulaire de consentement en revue et le faire signer avant de poursuivre >

< Si le participant y consent, commencer à enregistrer >

Avez-vous des questions?

L'entrevue devrait prendre environ une (1) heure mais, si vous avez besoin de faire une pause, veuillez nous le laisser savoir en tout temps.

Renseignements sociodémographiques

J'aimerais recueillir plus de renseignements à votre sujet :

1 Quel âge avez-vous?

2 Quelle est votre date de naissance?

3 À quel genre vous identifiez-vous?

- Homme
- Femme
- Bispirituel
- Transsexuelle
- Transsexuel
- Altersexuel ou non-conformiste
- Ne figurant pas sur la liste : _____
- Ne sais pas
- Refuse de répondre

4 Quelle est votre source actuelle de revenu?

5 Quel est votre niveau de scolarité?

Connexion avec la communauté

6 D'où venez-vous?

7 Comment vous identifiez-vous?

8 Pourquoi avez-vous quitté votre communauté natale?

Exemples : travail, santé, éducation, services juridiques et de garde d'enfants, assister à des événements spirituels, trouver un logement abordable, loisirs

9 Veuillez décrire votre connexion avec cette communauté et son territoire.

10 En connaissez-vous l'histoire?

Expérience d'itinérance à Halton

- 11** Depuis combien de temps habitez-vous à Halton?
- 12** Depuis que vous habitez à Halton, les choses suivantes vous sont-elles arrivées :
- de n'avoir nulle part où aller ou d'être sans refuge? *Exemples : vivre en errance, passer du temps à dormir dans un véhicule, dans une ruelle, dans un garage, dans une grange, dans un abribus, dans un édifice abandonné, dans un local d'entreposage ou quelque chose du genre?*
 - d'être resté dans un refuge d'urgence? *Exemples : refuge pour sans-abri ou refuge pour victimes de violence familiale, refuges temporaires ou programmes d'hiver pour les sans-abri*
 - de coucher chez des connaissances ou rester temporairement avec de la famille, des amis ou des connaissances?
 - de vivre dans des conditions précaires? *Exemples : dans un endroit que vous ne pouviez pas vous permettre, qui présentait des problèmes de réparation, était trop petit, était surpeuplé, dont vous avez été expulsé, où vous avez payé le loyer en retard, où vous ne pouviez payer l'électricité, le gaz, l'eau ou le chauffage?*
 - d'avoir été victime de harcèlement ou de discrimination ou d'avoir été traité injustement par un locateur.
 - de vous être fait refuser le logement en raison de votre race, de vos croyances ou pratiques spirituelles, de votre ascendance, de votre origine autochtone en tant que membre des Premières Nations, qu'Inuit ou que Métis, de votre lieu d'origine, de votre expression de genre, de votre orientation sexuelle, de votre identité sexuelle, de votre statut familial, de votre déficience, de votre âge, du fait que vous receviez l'aide sociale?
 - d'avoir été victime de racisme en tant que locataire ou locataire éventuel? *Exemples : de la part de vos voisins, des fournisseurs de services*

< Pour chaque « oui », dites > Parlez-moi de cette expérience.

Allez plus loin :

- Que viviez/vivez-vous?
- Quelles conditions vous ont mené à vous trouver dans cette situation?
- De quels soutiens disposiez/disposez-vous?
- Vos problèmes de logement ou votre séjour dans un refuge ont-ils été occasionnés par la toxicomanie d'une autre personne?
- Vous a-t-on déjà demandé de quitter un refuge?
- Vous a-t-on déjà refusé un lit?

< S'il y a lieu, vous pouvez poser ces questions pour l'aider à vous faire part de son vécu > :

- 13** Où êtes-vous allé lorsque/si vous n'aviez nulle part où rester?
- 14** Des membres de votre famille se trouvaient-ils avec vous?
- 15** Quelqu'un d'autre se trouvait-il avec vous?

Sécurité du revenu

- 16** Avez-vous déjà recouru aux banques alimentaires et aux repas communautaires?
- 17** Receviez-vous l'une de ces prestations : Programme Ontario au travail, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, Régime de pensions du Canada, Sécurité du revenu, assurance-emploi, Supplément de revenu garanti, prestations pour enfants, indemnisation des accidentés du travail, crédit d'impôt pour personne handicapée, autres réductions d'impôt?
- 18** Avez-vous besoin d'aide pour obtenir ou conserver l'une de ces prestations?
- 19** Où produisez-vous votre déclaration de revenus?
- 20** Avez-vous des dettes?
- 21** Pouvez-vous vous permettre de prendre un moyen de transport?
- 22** Quelqu'un vous a-t-il déjà pris des possessions ou de l'argent sans votre permission?

Scolarité

- 23 Vous inquiétiez-vous de l'éducation, de la fréquentation scolaire ou du rendement scolaire de votre enfant?
- 24 Vous inquiétiez-vous de votre propre éducation, fréquentation scolaire ou rendement scolaire?
- 25 Étiez-vous en mesure d'accéder aux programmes souhaités pour obtenir une éducation pour adultes ou une formation professionnelle?
- 26 Avez-vous des prêts étudiants impayés?

Emploi

- 27 Avez-vous un handicap qui affectait votre capacité de travailler?
- 28 Avez-vous peur qu'on connaisse vos problèmes de santé?
- 29 Avez-vous déjà été blessé au travail?
- 30 Avez-vous déjà été victime de harcèlement ou de discrimination ou encore avez-vous déjà été traité injustement par votre employeur ou par un collègue?
- 31 Avez-vous déjà eu de la difficulté à trouver du travail en raison de votre race, de vos croyances ou pratiques spirituelles, de votre ascendance, de votre origine autochtone en tant que membre des Premières Nations, qu'Inuit ou que Métis, de votre lieu d'origine, de votre expression de genre, de votre orientation sexuelle, de votre identité sexuelle, de votre statut familial, de votre déficience, de votre âge, du fait que vous receviez l'aide sociale?
- 32 Un employeur vous doit-il de l'argent?
- 33 Lors d'un de vos emplois, quelqu'un a-t-il déjà pris votre argent en tout ou en partie?
- 34 Vous êtes-vous déjà senti forcé de faire quelque chose en retour d'un paiement?

Santé et interaction avec les services médicaux d'urgence

- 35 Que faisiez-vous lorsque vous vous sentiez malade?
- 36 Avez-vous un médecin de famille?
- 37 Pouviez-vous obtenir un médicament sur ordonnance?
- 38 Pouviez-vous obtenir des médicaments sans ordonnance?
- 39 Avez-vous besoin de services et de soutien en matière de soins de santé : p. ex., des accessoires fonctionnels, du counselling, de la physiothérapie?
- 40 Vous êtes-vous rendu dans des cliniques sans rendez-vous?
- 41 Vous êtes-vous rendu à l'urgence de l'hôpital?
- 42 Avez-vous déjà eu des démêlés avec la police ou une interaction avec des services médicaux d'urgence?
- 43 Avez-vous utilisé d'autres services d'urgence comme les centres de crise ou les lignes d'urgence, la prévention du suicide, Crisis Outreach and Support Team, un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle?
- 44 Vous a-t-on déjà amené à l'hôpital contre votre gré?
- 45 Vous êtes-vous déjà trouvé à l'hôpital alors que vous n'aviez pas d'adresse permanente où aller à votre sortie?
- 46 Votre congé a-t-il été retardé afin que vous puissiez trouver une place où vivre?

Protection de l'enfance

- 47 Avez-vous déjà été en famille d'accueil? L'un des membres de votre famille a-t-il été en famille d'accueil?
- 48 Avez-vous déjà été adopté? L'un des membres de votre famille a-t-il été adopté?
- 49 A-t-on fait appel à la Société d'aide à l'enfance?
- 50 L'un des membres de votre famille a-t-il fréquenté un pensionnat indien? Quel a été l'impact de cette expérience?

Traumatisme et sévices

- 51 Vous êtes-vous déjà fait du souci pour votre sécurité?
- 52 Avez-vous dû quitter votre foyer en raison d'une situation instable ou malsaine sur le plan de votre sécurité?
- 53 Vous êtes-vous déjà senti pris au piège d'un mode de vie que vous n'aimiez pas en raison des sentiments de peur ou de confusion que vous éprouviez alors?
- 54 Êtes-vous déjà devenu itinérant en raison des mauvais traitements que vous aviez subis sur les plans affectif, physique, sexuel ou psychologique?
- 55 L'expérience du traumatisme a-t-elle eu une incidence sur votre vie quotidienne d'autres façons?
- 56 Avez-vous obtenu de l'aide afin de guérir les blessures causées par le traumatisme/les sévices subis?

Système judiciaire

- 57 Avez-vous été impliqué dans une affaire judiciaire familiale ou criminelle?
- 58 Les ordonnances d'un tribunal ont-elles affecté l'endroit où vous pouviez vivre et avec qui vous pouviez vivre?
- 59 Votre libération d'un établissement a-t-elle été retardée ou refusée parce que vous n'aviez nulle part où vivre?

Itinérance culturelle

- 60 Lorsque vous habitiez la région de Halton, aviez-vous des relations ou une connexion avec votre identité, votre communauté, votre culture, votre parenté?
- 61 Avez-vous été en mesure de participer à des pratiques spirituelles ou culturelles?

Relocalisation et mobilité

- 62 Avez-vous été en mesure de retourner dans votre communauté natale??
- 63 Êtes-vous retourné/avez-vous songé à retourner dans votre communauté natale? Si oui, parlez-moi de cette expérience. Sinon, dites-moi pourquoi vous avez pris cette décision.

Réflexion

- 64 Quel impact l'itinérance a-t-elle eu sur vous?
- 65 Qu'est-ce qui a fonctionné et été utile pour vous?
- 66 Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?
- 67 Si vous pouviez changer quelque chose qui améliorerait le système, qu'est-ce que ce serait?

Graines

- 68 Connaissez-vous un autre Autochtone qui a vécu l'itinérance dans la région de Halton?

Nous vous remercions beaucoup de nous avoir donné de votre temps et de nous avoir raconté votre histoire. Je comprends que cette conversation a pu être difficile pour vous.

Nous pouvons vous fournir des ressources et des mesures de soutien qui pourraient vous être utiles, mais nous vous encourageons également à communiquer avec un ami proche ou un membre de votre famille si vous croyez avec besoin d'un soutien personnel. Pouvons-nous vous aider à ce sujet d'une quelconque façon?

Quelle est la meilleure façon de communiquer avec vous pour passer votre histoire en revue?

Après avoir procédé à toutes les entrevues, nous inviterons les participants à un cercle d'écoute afin de pouvoir faire rapport sur ce que nous avons entendu et planifier les prochaines étapes. Souhaiteriez-vous être invité à participer à ce cercle d'écoute? Quelle est la meilleure façon pour nous de rester en contact avec vous?

Nous aimerions vous remettre une carte-cadeau qui vous remerciera de nous avoir raconté votre histoire.

Une fois de plus, nous aimerions vous remercier de nous avoir donné de votre temps et de nous avoir raconté votre histoire. Veuillez remplir le bas de cette page pour indiquer que vous avez en effet reçu la carte-cadeau.

Je soussigné(e), _____, reconnais avoir reçu une carte-cadeau dans le cadre de ma participation au Projet d'évaluation des besoins et d'échange des connaissances liés à l'itinérance autochtone.

Signature : _____

Projet de recherche d'évaluation des besoins et d'échange des connaissances liés à l'itinérance autochtone

Nous vous remercions d'avoir raconté votre histoire sur l'itinérance dans le cadre du Projet d'évaluation des besoins et d'échange des connaissances liés à l'itinérance autochtone.

Objectif de la recherche : Ce projet de recherche a pour objectif de combler le manque de connaissances sur les besoins des Autochtones à faible revenu dans la région de Halton (Ontario) en ce qui a trait à l'itinérance et au risque d'itinérance.

Description de la recherche : Une grande partie de cette recherche consistera en la réalisation d'entrevues et en l'écoute d'histoires d'Autochtones de Halton portant sur leur expérience de l'itinérance. Les rapports fondés sur l'information pourraient être rendus publics. Aucun renseignement permettant d'identifier les participants ne sera divulgué et l'information ne sera pas utilisée d'une façon qui permettrait à un participant d'être identifié dans un document public.

Votre participation à la recherche

Nous vous invitons à inclure votre propre récit sur l'itinérance.

Votre participation au processus d'entrevue est volontaire. Vous pouvez refuser de participer ou retirer votre participation de l'étude en tout temps sans pénalité. Vous avez le choix en ce qui concerne l'information que vous souhaitez nous fournir et pouvez choisir les questions auxquelles vous souhaitez répondre.

Toute l'information que vous nous confiez sera tenue confidentielle et ne sera pas révélée par le bureau sans votre permission, sous réserve des exceptions suivantes :

Il se peut que nous divulguions certains renseignements à des tiers afin de respecter nos obligations en matière de financement ou d'autres obligations juridiques qui sont nécessaires pour exercer nos activités.

Bien qu'il soit possible que nous publiions des rapports fondés sur cette information, elle ne sera pas utilisée d'une façon qui pourrait vous identifier personnellement.

Il se peut que nous le fassions dans les cas où nous avons des motifs raisonnables de croire qu'il y a un risque imminent de décès ou de graves préjudices corporels et où la divulgation est nécessaire pour les prévenir. Nous ne révélerons pas plus de renseignements qu'il ne le faut.

Lorsque la loi le stipule ou en vertu de l'ordonnance d'un tribunal de l'ordre de gouvernement compétent, nous divulguerons de l'information confidentielle, mais ne révélerons pas plus de renseignements qu'il ne sera requis.

En tout temps durant le processus, nous pouvons prendre une pause, arrêter ou décider de continuer à un autre moment. Nous mettrons à votre disposition la liste des ressources communautaires. Vous pourrez avoir une personne de soutien présente avec vous.

Le processus d'entrevue est conçu pour être informel et l'on prévoit qu'il prendra environ une heure.

On vous posera des questions sur votre expérience de l'itinérance, y compris les obstacles au logement auxquels vous vous êtes mesuré, les soutiens ou ressources qui ne vous étaient pas accessibles et qui auraient pu vous être utiles, ainsi que les possibilités de nouer des liens culturels avec d'autres Autochtones et personnes-ressources dans la région.

Nous combinerons les récits que nous aurons recueillis pour nous former une idée plus claire de la nature de l'itinérance autochtone dans la région de Halton. Les résultats nous aideront à dresser un plan d'action visant à créer des ressources et des services dans la région de Halton, afin qu'ils soient adaptés à la culture des Autochtones sans abri ou à risque de le devenir.

Nous prendrons des notes durant l'entrevue et, si vous le voulez bien, nous ferons un enregistrement audio de l'entrevue afin de nous assurer que nous ne manquerons aucun aspect de l'importante histoire dont vous nous ferez part. Il est important que l'information soit exacte. Nous vous fournirons l'occasion de passer en revue et

de corriger vos renseignements personnels avant qu'ils ne soient utilisés.

Nos employés, nos bénévoles et nos entrepreneurs sont formés au respect de la confidentialité et de la vie privée, et ont signé une entente de confidentialité contraignante qui s'applique indéfiniment même après la fin de leur emploi. Nous avons mis en place des mesures de sauvegarde physiques, technologiques et procédurales pour prévenir tout accès non autorisé à vos renseignements.

Les résultats généraux de cette étude seront publiés vers l'automne 2018.

Nous vous fournirons une carte-cadeau afin de vous remercier de nous avoir raconté votre histoire.

Consentement

En signant ce formulaire, je conviens que :
(Veuillez encrer la bonne réponse et apposer vos initiales à côté)

On m'a expliqué l'étude. Oui Non

On a répondu à toutes mes questions. Oui Non

On m'a expliqué les torts qu'elle peut me causer, ses avantages possibles (s'il y en a) et le sentiment de gêne qu'elle peut provoquer chez moi. Oui Non

Je comprends que j'ai le droit de ne pas participer et le droit de mettre fin à ma participation en tout temps. Oui Non

Je comprends que je peux refuser de participer sans conséquence pour moi. Oui Non

Je peux décider de ne pas répondre à une certaine question. Oui Non

Je suis libre maintenant, et à l'avenir, de poser des questions au sujet de l'étude. Oui Non

On m'a indiqué que mes renseignements personnels seront tenus confidentiels. Oui Non

Je comprends qu'aucun renseignement qui permettrait de m'identifier ne sera publié ni imprimé. Oui Non

Je comprends que je recevrai un exemplaire signé de ce formulaire de consentement. Oui Non

Date : _____

Nom : _____
(en caractères d'imprimerie)

Signature : _____

Témoin : _____

Signature du témoin : _____

ANNEXE C : Récits des participants

RÉCIT 1 Histoire du participant C

C est un homme de 27 ans qui a passé la majorité de sa vie dans la région de Halton. Il se considère comme un Métis du côté de sa mère et habite actuellement avec elle dans la région. Son père habite sur la côte Ouest. Même s'il est logé par sa mère, C se considère comme itinérant et sans véritable sens du foyer. Il croit qu'elle lui fournit un logis par obligation et dit qu'en raison de son manque de ressources financières, il n'a nulle part d'autre où aller.

C est venu au HCLS pour interjeter appel d'une décision relative aux prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Il s'était précédemment vu refuser des prestations en raison de son déficit d'apprentissage et de sa schizophrénie délirante. Maintenant, on lui a approuvé ses prestations. Sa mère ne réagit pas bien à sa déficience.

Il y a plus de cinq ans, C a présenté une demande de logement à loyer indexé sur le revenu à Toronto par l'entremise de Housing Connections. Ne pouvant pas travailler en raison de son handicap, ses options pour trouver du logement sont limitées. Il a présenté une demande à la ville parce qu'il croyait qu'elle pourrait lui offrir un accès plus rapide au logement. Il a également choisi Toronto parce qu'il y avait plus de soutiens et un meilleur transport en commun. Toutefois, il est difficile de ne plus être sur la liste d'attente et il n'a pas encore reçu d'offre.

C croit en la naturopathie et en la médecine holistique, et préfère ne pas prendre les médicaments qu'on lui prescrit contre sa maladie mentale. Il ne connaît pas de ressources de guérison traditionnelle ou autochtone dans la région de Halton. S'il en connaissait, il souhaiterait établir des liens avec ces communautés. En tant que jeune, il se sent rejeté par le système et détaché de la communauté au sein de laquelle il a été élevé.

RÉCIT 2 Histoire du participant D

D est un homme de 42 ans qui est arrivé dans la région de Halton à l'âge de 2 ans avec sa soeur afin d'être adopté par une famille de Burlington. Il est né sur dans une réserve du nordouest de l'Ontario, mais n'y est jamais retourné. Sa vie adulte a été marquée par une série de colocataires et de déménagements, sans jamais se sentir véritablement en sécurité. Lorsque la prochaine année scolaire se terminera, il sera de retour dans la région de Halton à la recherche du prochain endroit où rester, dans un cycle sans fin.

Pour D, qui détient un certificat et un diplôme, l'éducation a toujours été une priorité. Il a l'intention d'obtenir un baccalauréat s'il peut payer les frais de scolarité. Pour l'instant, il travaille à temps partiel et reçoit des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), étant donné qu'il a subi un AVC qui a causé des dommages permanents à son cerveau. Il y a dix ans, il a commencé à présenter une demande d'assurance-emploi, puis une demande au programme Ontario au travail et, finalement, il a reçu des prestations du POSPH.

« Les entrevues sont toujours intéressantes parce qu'on peut obtenir des mesures d'adaptation pour ses entrevues, mais... pour le travail à temps plein, ce ne semble pas être le cas. »

D pense que son handicap l'a empêché de se faire embaucher par des employeurs, qui l'ont tout simplement rejeté en raison de son déficit d'apprentissage. Il a demandé des mesures d'adaptation pour son déficit d'apprentissage mais trouve que, malgré ses qualités, la conversation se termine généralement par l'entrevue. Perdre le soutien du POSPH présenterait trop d'inconnues : combien d'heures obtiendrait-il au travail et comment parviendrait-il à payer ses médicaments?

Lorsque D est revenu dans la région après avoir passé du temps aux États-Unis pour étudier, il a commencé à faire des démarches pour trouver un endroit où demeurer. Même s'il ne s'est jamais trouvé sans logement, il a dû vivre avec des colocataires ou le locateur. Il aimerait plutôt avoir un appartement à lui seul, mais il n'a jamais pu s'en payer un pour vivre indépendamment. Sa peur constante de ne pas être en mesure de payer le loyer et de finir dans la rue l'a incité à travailler à tout prix, étant donné que, s'il n'avait pas d'adresse, il ne recevrait plus de prestations du POSPH et sa vie commencerait à se détériorer rapidement. Il a besoin de nourriture et de médicaments pour éviter que ses crises ne se reproduisent.

« Des gens mentionnent le financement scolaire ou celui reçu par les bandes. Beaucoup me disent : "J'aimerais être Autochtone afin de pouvoir obtenir cet argent." »

Même si D souhaite visiter son ancienne communauté dans le nord-ouest de l'Ontario, il a appris qu'il éprouve des problèmes de toxicomanie et des effets de l'empoisonnement au mercure. La toxicomanie est un sujet qui est très difficile à aborder avec sa mère biologique et qui met habituellement fin à la conversation. Ses frères et ses soeurs (quatre du même lit et deux d'un autre

lit) sont dispersés un peu partout aux États-Unis, dans la région de Halton et à Hamilton, mais ils ont renoué contact au fil des années. Une de ses soeurs, une Autochtone de l'Ouest du pays, a été déclarée disparue pendant dix ans, mais a fini par être retrouvée par la GRC. D voit que ses frères et soeurs ont une famille et aimerait en avoir une lui aussi. Il a toujours vécu un pied dans le monde autochtone et l'autre, dans le monde non-autochtone.

Le seul endroit où D sentait qu'il appartenait à sa culture était au centre de soutien autochtone du collège. Grâce à cet espace inclusif, il se sentait à l'aise d'être lui-même et de ne pas avoir à répondre aux questions sur son statut ou le financement de ses études. À sa naissance, sa mère l'a inscrit par l'entremise de la Loi sur les Indiens, qui donne au détenteur des droits juridiques importants. Grâce à ce statut, il pouvait demander à sa bande de l'aider à payer ses frais de scolarité. À l'école, il a été témoin de nombreux comportements négatifs à l'endroit de son identité autochtone. Des pairs l'ont accusé d'être admissible à des avantages uniquement en raison de son statut. Il s'agit de quelque chose qu'il souhaiterait qu'ils comprennent mieux. Il craignait même de se déclarer Autochtone par peur de ces comportements discriminatoires. Il souhaite revivre le sentiment d'appartenance qu'il éprouvait au centre de soutien en établissant des liens avec un aîné pour obtenir de lui des directives. Il n'a pas trouvé dans la région de Halton de personnes ayant vécu les mêmes expériences, de personnes qui apprécieraient l'histoire de son adoption et le fait qu'il soit un Autochtone élevé dans le catholicisme.

L'objectif ultime de D consiste à trouver un logement sécuritaire qui durerait plus longtemps qu'un semestre à l'école. Il souhaite obtenir de l'aide pour trouver un logement et gérer ses finances. Il a peur d'être incapable de payer son loyer à temps et il veut réduire au minimum ses dépenses de déménagement. À son âge, il souhaite demeurer au même endroit et bâtir sa vie.

RÉCIT 3 Histoire de la participante K

K est une femme de 63 ans, membre d'une Première Nation de l'Ontario, qui est venue dans la région de Halton il y a 20 ans pour améliorer sa qualité de vie. Malheureusement, son cycle d'itinérance n'a pas été freiné, mais s'est plutôt perpétué. En situation de logement précaire, elle a erré dans toute la région. Elle a ainsi vécu dans une fourgonnette, dans un sous-sol toxique et dans une ferme. Récemment, elle a emménagé dans un appartement à Milton.

L'histoire d'itinérance de K s'est amorcée lorsqu'elle a été séparée de sa famille et de sa réserve; elle est une enfant de la gé-

nération de la rafle des années soixante. En avril 1962, la Société d'aide à l'enfance l'a séparée de force de sa famille et l'a placée dans une famille d'accueil dans une petite localité de l'Ontario. Une famille l'a adoptée, ainsi que sa soeur cadette, mais, à 16 ans, elle s'est enfuie en raison des sévices qu'elle y subissait. Avec l'aide d'un voisin, elle a trouvé un logement, sollicitant l'aide du programme Ontario au travail pour subvenir à ses besoins. Par la suite, elle a appris qu'il y avait quatre autres enfants du même lit qu'elle, mais nés après qu'elle avait été séparée de sa famille. Elle ne savait toutefois pas où ils ont été placés. À ce jour, l'un d'eux manque toujours à l'appel.

« [J'ai été] élevée [dans] "la mentalité qu'il fallait extirper l'Indien de l'enfant"... "Tu seras une alcoolique comme le reste d'entre eux". »

Le temps passé avec sa famille adoptive a eu un impact important sur K, tant mentalement que physiquement et affectivement. Elle lui a montré à se sentir inférieure en raison de son identité autochtone. Elle lui a dit de cesser d'être Indienne. Une visite de counselling à la Société d'aide à l'enfance n'a pas fourni de solutions. La famille adoptive de K ne voyait en elle qu'un stéréotype, croyant qu'elle deviendrait une alcoolique ou une toxicomane. Le fait qu'elle soit une fille a aggravé ces comportements discriminatoires. Sa famille adoptive lui disait qu'elle deviendrait une prostituée. Après s'être sentie seule sans endroit où se réfugier, elle est retournée dans la réserve où elle est née, à la recherche plus que jamais d'un réel sentiment d'identité. C'est un processus qui s'est perpétué tout au long de sa vie adulte : quelle est sa place dans le monde?

K avait été élevée par ses grands-parents dans la réserve mais, après le temps passé en famille d'accueil, elle était méfiante et éprouvait des difficultés à fonctionner. De retour dans la réserve, elle a trouvé sa grand-mère, mais beaucoup de choses avaient changé depuis qu'elle avait été placée. Le foyer familial dont elle se souvenait n'existait plus et ses frères et soeurs n'étaient plus là; la majorité d'entre eux s'étaient retrouvés en foyer d'accueil. Souffrant de ses propres déficiences, sa mère ne faisait pas partie régulièrement de sa vie. Même si ses souvenirs de son enfance dans la réserve s'atténuent, elle continue de se poser des questions sur les événements de sa vie.

« **Mentalement, physiquement, affectivement, il faut tenter de surmonter tous les coups de l'adversité. Puis, on prend ce qui passe. On n'a pas le choix. On n'a pas d'argent.** »

K s'est installée dans la région de Halton en 1999. Elle s'est alors mesurée aux mêmes difficultés de recherche d'un logement qu'elle avait éprouvées au début de l'âge adulte. Comme elle n'avait nulle part où aller, elle s'est rabattue sur le soutien au logement, ce qui signifiait d'accepter des logements offerts par le programme Ontario au travail au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Il s'agissait d'une chambre à louer ou d'un refuge d'urgence, mais jamais d'un appartement bien à elle. Lorsqu'elle a demandé plus d'options, on lui a dit de déménager à Hamilton, une solution de fortune au manque de logement dans la région. Lorsqu'elle a tenté de louer un appartement sur le marché privé, il y avait toujours une raison de le lui refuser : le locateur n'acceptait pas de bénéficiaires du programme Ontario au travail, il souhaitait un locataire qui travaillait à temps plein ou les animaux de compagnie n'étaient pas permis. Il y avait toujours un problème. Ce n'est que lorsqu'elle a trouvé un défendeur proactif – la clinique juridique – qu'elle a pu louer un appartement. Maintenant âgée de 63 ans, elle a finalement un appartement et non un sous-sol sujet aux inondations.

Tout au long de son séjour dans la région de Halton, K n'a pas tissé de lien avec d'autres Autochtones et ne sait pas où elle serait en mesure de le faire. À titre de survivante de la rafle des années 1960, elle aimerait rencontrer d'autres personnes qui ont vécu la même expérience. On pourrait commencer simplement par une réunion mensuelle pour les survivants de la communauté. Elle souhaiterait avoir un centre d'amitié et de guérison, où les participants pourraient raconter leur histoire et apprendre les uns des autres. Elle souhaite être en mesure d'accéder aux services sociaux et aux soins de santé offerts dans un centre de sa région. Hamilton et Toronto sont trop éloignées, surtout en raison de ses finances limitées et de sa mauvaise santé. Où se trouve le réseau dans la région de Halton?

RÉCIT 4 Histoire de la participante Q

Q est une femme de 66 ans, dont la famille, issue d'une réserve de l'est de l'Ontario, est venue à Toronto dans l'espoir de trouver de meilleures possibilités d'emploi. Q habite Halton depuis 40 ans, vivant au jour le jour avec une pension de vieillesse de 1 079 \$ par mois. Par le passé, Q louait un logement sur le marché privé. Cependant, lorsque cette solution a échoué, elle s'est tournée vers les refuges d'urgence. Elle est maintenant inscrite auprès du Halton Access to Community Housing, vivant dans un logement à loyer indexé sur le revenu.

« **La vie dans un foyer d'accueil était si différente à la vie à laquelle j'étais habituée : je devais demander de la nourriture, je devais demander pour obtenir des fruits, je portais la même jupe trois ou quatre jours consécutifs... »**

Les débuts de Q à titre d'itinérante remontent à son adolescence. À 11 ans, elle et son frère ont été placés dans un foyer d'accueil en raison de la négligence de leur mère. Leur père avait été malade et n'était pas en mesure de prendre soin d'eux. La vie dans un foyer d'accueil était très différente. Tout nécessitait une permission, depuis le fait de prendre une orange dans le réfrigérateur jusqu'à changer de vêtements. Elle n'arrivait pas à s'adapter à cette structure et a commencé à fuguer.

À 16 ans, Q a commencé à habiter chez sa mère plutôt que dans son foyer d'accueil. Après avoir abandonné ses études secondaires, elle s'est mise à essayer de surmonter les difficultés de sa vie familiale. On attribue à sa mère les expériences de viol, de sévices physiques et de malnutrition qu'elle vivait alors. Elle et son frère subissaient de graves actes de violence corporelle. Après avoir quitté son foyer d'accueil pour retourner vivre avec sa mère, elle s'est sentie de trop : personne ne voulait d'elle. Pour la protéger, son père a fait d'elle une pupille de la Couronne par l'entremise du système des tribunaux de la famille, ce qui l'assurerait de ne pas être placée de nouveau sous la garde de sa mère. Son traumatisme a eu un impact durable sur elle : elle s'est jurée de toujours voir aux intérêts de ses enfants en tant que mère, peu importe le coût.

« **Je suis une survivante. Parce que j'ai dû survivre pour mes enfants. J'ai dû survivre pour obtenir mon statut, survivre pour travailler, survivre pour retourner à l'école... »**

Q a visité la réserve de sa famille afin d'obtenir le statut d'Indienne – une lutte d'une décennie pour que son village autochtone la reconnaisse à titre de membre de la bande. Son statut d'Indienne est important pour elle, étant donné qu'il lui procure des droits et des avantages protégés par la loi. Avec ce que le gouvernement lui donnait (par l'entremise du POSPH), elle ne pouvait joindre les deux bouts, tandis qu'avec ce statut, le ministère des Affaires indiennes lui viendrait en aide. Si elle avait besoin d'une chaise pour le bain, elle lui serait fournie par le Ministère. Si elle avait besoin d'une marchette, elle lui serait fournie par le Ministère. Ce que le gouvernement provincial ne lui donnait pas, elle l'a obtenu après avoir finalement obtenu son statut.

Q est fière de dire qu'elle est Autochtone. Elle est le fruit d'un mariage mixte, soit d'une mère autochtone et d'un père irlandais. Son ascendance mixte a entraîné son lot d'actes discriminatoires de la part de sa communauté autochtone, qui l'a rejetée. Même après avoir obtenu son statut, elle s'est vu refuser le droit de devenir une membre de sa bande à la réserve parce que son mari n'était pas Autochtone. En vertu de la Loi sur les Indiens, c'est la bande qui accorde l'adhésion et détermine qui peut avoir accès aux ressources et à la propriété. Q souhaitait faire partie de cette communauté. Elle souhaitait vivre dans la réserve natale de sa famille, mais elle faisait tout de même face à des problèmes d'exclusion.

À 40 ans, Q est déménagée dans une autre réserve près de Brantford, où elle a vécu huit mois et s'occupait d'un grand jardin qui nourrissait beaucoup d'habitants de la réserve. Son mari et son fils y habitaient avec elle. Il s'agissait d'un endroit où elle souhaitait vivre pour continuer à se livrer à ses pratiques culturelles. Cependant, la violence conjugale a mis abruptement fin à sa vie dans la réserve. En effet, la violence envers les femmes n'y est pas acceptée sur la réserve, étant donné qu'elles représentent la pierre angulaire de la communauté. Elle avait peur de son mari et faisait face à la décision la plus difficile de sa vie de mère : élever son fils seule ou préserver la relation de ce dernier avec ses deux parents. Sa promesse passée de toujours voir aux intérêts de ses enfants a résonné dans son esprit et elle a quitté la réserve avec son mari et son fils.

La famille de Q a été affectée par les pensionnats indiens. Deux de ses tantes ont raconté certaines des expériences qu'elles y avaient vécues. Q a trouvé très difficile d'accepter qu'elles aient pu subir des sévices sexuels à l'école. Elles n'ont pas trouvé facile de raconter cette période de leur vie à leur famille, mais elles lui ont fait clairement comprendre qu'elles se sentaient seules et haïes en raison de leur culture. Q n'a trouvé personne pour parler de son histoire et souhaiterait que quelqu'un la comprenne. Originaire de Toronto, elle a vu les avantages des espaces de rassemblement communautaires où l'on offrait de la nourriture et des vêtements et où les participants pouvaient nouer des liens. Rien de semblable n'existe à Halton.

Être itinérante a eu un impact majeur sur la perception qu'elle a des services sociaux de Halton. Elle s'est vu refuser des logements et a vécu dans des refuges d'urgence. Pendant qu'elle vivait dans un refuge, elle a renoué avec son amour pour le jardinage communautaire et a tenté de persuader d'autres personnes de lui prêter main-forte et de se parler. Elle croyait que de travailler dans ce jardin leur donnerait un but et un sentiment d'appartenance qu'elles n'avaient pas. Son idée n'a pas été acceptée immédiatement, mais elle a continué d'encourager les autres. Elle a survécu pour subvenir aux besoins de ses enfants et leur donner de

meilleures chances qu'elle dans la vie. Elle souhaite que plus d'information soit facilement accessible à une personne comme elle, luttant pour avoir accès aux nécessités de la vie. Avant d'entrer dans le refuge d'urgence, elle ne savait pas où trouver les banques alimentaires dans la région de Halton ni à qui parler des listes d'attente pour le logement. Elle avait besoin de ce soutien avant d'entrer dans un refuge.

RÉCIT 5 Histoire du participant P

P est un homme de 36 ans qui est itinérant depuis qu'il a reçu son congé de l'hôpital et qui n'avait personne vers qui se tourner. Il est un membre d'une communauté crie du Manitoba. Il y a dix ans, P a reçu un diagnostic d'arthrite rhumatoïde, d'arthrose et de discarthrose; sa maladie le confinait à un fauteuil roulant. Se trouvant dans la rue en fauteuil roulant, il n'était pas en mesure d'obtenir un emploi et se rendre n'importe où lui était très difficile. Le seul soutien financier qu'il recevait était celui du programme Ontario au travail, mais payer ses repas et ses médicaments lui était presque impossible. Être un itinérant était une expérience qu'il avait vécue tout au long de son adolescence et au début de la vingtaine; à cette époque, après avoir été expulsé de Toronto, il s'est retrouvé dans un parc provincial.

« L'itinérance se profile à l'horizon de bien des manières. Pour moi, c'était pendant que j'étais à l'hôpital. Après mon congé, je n'avais personne à qui me fier, nulle part où aller. »

À l'âge de 2 ans, P a été adopté. On l'a séparé de sa famille crie pour le placer dans une famille non-autochtone dans le nord-ouest de l'Ontario. Il a été élevé dans une famille chrétienne, très différente de la réserve où il était né. Après sa huitième année, il est devenu frustré de l'école et a abandonné. Ayant été séparé à un si jeune âge, il avait peu de liens avec sa réserve, qui souffre du fait d'être entourée par des communautés non-autochtones. Les personnes qui habitent toujours la réserve n'ont plus un sentiment marqué de leurs traditions et de leur culture. Après avoir quitté le système scolaire, P a quitté sa famille adoptive à la recherche de réponses aux questions qu'il se posait sur son identité autochtone.

À la mi-vingtaine, P avait fréquenté de nombreux refuges de Toronto. Il avait quatre enfants mais, après son diagnostic et la séparation de sa conjointe, la Société de l'aide à l'enfance lui a

retiré ses enfants. Il n'avait aucune famille dans la région avec qui vivre et a dû retourner au refuge d'urgence. Il n'a jamais eu l'impression d'avoir son propre espace et ne pouvait pas apporter ses effets personnels dans ses logements temporaires.

Afin de faire de l'argent, P a commencé à créer et à vendre des capteurs de rêve dans la région de Toronto. Malheureusement, ses fournitures artistiques le plaçaient au-dessus de la limite de deux sacs qui étaient tolérés dans la majorité des refuges de la ville. Il est resté sur la liste d'attente pour obtenir un logement subventionné pendant cinq ans, voyant de nombreux appartements être accordés à d'autres personnes pendant ce temps. Puisqu'il ne voyait aucune fin à cette attente constante, il s'est dirigé vers un parc de Halton où il a dressé sa tente dans le terrain de camping. Il y a vécu pendant cinq mois.

Pendant qu'il se trouvait au parc, P a continué de créer des capteurs de rêves et de prendre soin de la terre sur laquelle il vivait. Comme on lui interdisait de vendre ses créations sur le terrain du parc, il se trouvait sans revenu. Il n'avait donc pas accès aux médicaments dont il avait besoin ni à aucun moyen de transport. Il souhaitait obtenir des services qui l'auraient mis en relation avec d'autres Autochtones, mais le parc l'isolait d'eux.

Pendant ce temps, P a eu l'idée de créer un centre communautaire pour des Autochtones qui avaient comme lui de la difficulté à trouver un logement permanent. Il souhaite créer un espace où les Autochtones pourraient échanger leurs compétences et travailler avec leur communauté, tout en gagnant de l'argent pour améliorer leur situation.

Après avoir vécu dans le parc pendant plusieurs mois, en attendant d'être approuvé pour un logement, P a été logé dans un hôtel, à nouveau temporairement. Il y attendait que sa réserve lui fournisse de l'information sur son statut. Comme beaucoup d'autres Autochtones qui n'habitent pas dans une réserve, il lutait pour obtenir sa carte de statut, une pièce d'identité qui lui accorderait des droits protégés par la loi et des avantages que lui accorderait le gouvernement. Cet état constant d'incertitude dans lequel il vit a eu un effet très négatif sur P, qui a complètement perdu la confiance qu'il avait envers les services gouvernementaux.

RÉCIT 6 Histoire du participant M

M est un homme de 24 ans originaire d'une petite réserve sur la côte Est qui est venu dans la région de Halton pour fréquenter le collège. Il avait participé à un programme dans l'est du Canada

pour la jeunesse itinérante. Son père est Autochtone et sa mère, d'ascendance norvégienne et irlandaise. Il a habité la réserve avec sa famille pendant douze ans. Son enfance dans le foyer familial était extrêmement difficile pour lui, car ses deux parents le maltrahaient. Son père le maltraitait physiquement et est maintenant en prison, alors que sa mère le maltraitait psychologiquement en raison de son identité autochtone. Il avait de nombreux demi-frères et demi-soeurs du côté de son père.

Sa mère et son père n'ayant pas été en mesure de voir à ses besoins, M a dû vivre temporairement dans un foyer de groupe avec l'espoir de vivre avec ses grands-parents. Mineur, il a eu affaire avec la police en raison de la drogue et a été envoyé dans un centre pour délinquants juvéniles. Étant donné qu'il n'a jamais terminé son secondaire, lorsqu'il a décidé, plus tard, de suivre un programme de traitement de la toxicomanie, il a obtenu son diplôme d'équivalence d'études secondaires. Avant qu'il ne puisse emménager chez ses grands-parents, son grand-père est décédé et il est devenu sans-abri.

Son cycle d'itinérance s'est amorcé sur la côte Est et s'est poursuivi dans la région de Halton, où il a appris à recourir aux repas communautaires et aux banques alimentaires. À son avis, l'itinérance y était plus facile dans la région de Halton en raison de la générosité des citoyens de la région. Il a trouvé un soutien culturel par l'entremise du centre de soutien autochtone du collège. Toutefois, il trouve encore difficile d'avoir accès à de nombreux services sociaux qui sont disséminés dans la région.

Lorsque M est arrivé dans la région de Halton pour fréquenter l'école, il a vécu dans un appartement de sous-sol sans fenêtre avec une salle de bain sans porte. Lui et ses cinq colocataires payaient 570 \$ par mois chacun. Il ne s'était pas rendu compte que cette situation était illégale et, peu après qu'il avait emménagé, les autorités ont commencé à faire enquête. Le propriétaire a tenté d'extorquer le loyer à M, qui a dû se résigner à partir. Il a commencé à coucher chez des étrangers qu'il rencontrait sur Internet.

M habite maintenant dans un appartement avec deux colocataires. Ils payent chacun 575 \$ par mois en plus des frais d'Internet. Son appartement n'est pas entretenu par le locateur et est infesté de blattes. Les locataires ont tenté de soulever le problème auprès du locateur qui ne fait que nier le problème. Un colocataire partira bientôt et M ne sera pas en mesure de payer le loyer sans autre locataire. Il cherche un appartement ayant deux chambres à coucher pour lui et sa petite amie qui est une étudiante à temps plein et qui travaille pour subvenir à ses besoins. Il est extrêmement difficile pour eux de trouver un appartement abordable à Oakville.

RÉCIT 7 Histoire du participant A

A est un étudiant de niveau collégial qui a déménagé dans la région de Halton depuis la côte Est pour s'inscrire au collège. Pendant sa jeunesse, on ne parlait pas dans sa famille de son ascendance autochtone. Son arrière-grand-mère maternelle était métisse, mais son identité n'avait jamais fait l'objet de discussions. Ce n'est qu'une fois qu'un parent éloigné en a parlé à lui et à ses frères et soeurs qu'il a commencé à éprouver un intérêt marqué pour son identité. Il a fait des recherches et fait appel à un site Web de généalogie pour en apprendre davantage sur la culture de ses ancêtres qu'il ne connaissait que par ses cours d'histoire.

Depuis qu'il est dans la région de Halton, A a vécu dans un condominium et dans une maison, demeures qu'il partageait avec des colocataires, ce qui n'était pas idéal, mais c'est tout ce qu'il pouvait se permettre à titre d'étudiant. Le locateur du condominium a tenté de l'expulser afin qu'un ami de la famille puisse emménager. Il a dû faire face à l'animosité de la fille du propriétaire et ses droits n'étaient pas protégés par la Loi sur la location à usage d'habitation parce qu'il était considéré comme un pensionnaire. Depuis, il a vécu dans plusieurs endroits avec des colocataires qu'il ne peut vraiment choisir puisqu'il est étudiant. Même si l'idée lui a traversé l'esprit, il croit qu'obtenir le statut d'Indien serait difficile puisqu'il y a trop d'inconnues dans son arbre généalogique. Ultérieurement, il aimerait davantage explorer son identité et consacrer du temps à la recherche sur son passé, qu'il ne connaît que depuis qu'il est un jeune adulte.

RÉCIT 8 Histoire du participant J

J est un homme de 29 ans de la côte Est qui a grandi dans une famille mixte : son père est Autochtone et Chinois, et sa mère est Brésilienne. J a emménagé dans la région de Halton pour fréquenter le collège et cherche à être admis à l'université l'an prochain. Il souhaite étudier davantage et vit maintenant grâce aux prêts étudiants et à un emploi à temps partiel.

Pendant sa jeunesse, la famille de J n'a jamais habité dans la réserve, car son père souhaitait protéger ses enfants des effets de l'alcool. Toutefois, J la visitait les fins de semaine, écoutait les histoires des aînés et était plongé dans sa culture. Durant son enfance, il a été victime de racisme : la couleur de sa peau changeait la façon dont on le percevait.

« Il entendait dire des choses comme "J'ignorais que les Autochtones savaient travailler dur". Il aimait démentir les préjugés. »

Ses amis et ses collègues le percevaient différemment en raison de son ascendance. Lors de son premier emploi à titre d'aménageur paysager, ses collègues faisaient fréquemment des commentaires racistes au sujet des Autochtones; aucun d'entre eux ne savait qu'il était Autochtone. Lorsqu'un de ses amis a révélé aux autres travailleurs qu'il l'était, ils disaient des choses comme « J'ignorais que les Autochtones savaient travailler dur ». J aimait leur donner tort. Il ne souhaite pas révéler ouvertement son identité parce qu'il souhaite qu'on apprenne à le connaître pour ce qu'il est au lieu d'entretenir des préjugés à son égard. Il a entendu les stéréotypes négatifs qui sont véhiculés : « Les Autochtones vivent de la charité ».

En raison de ces expériences, J souhaite avoir la couenne dure, comme son père l'avait à son arrivée à Toronto après avoir fait ses études secondaires. Son père a souvent été victime de racisme à son arrivée à Toronto au début des années 1960 pour trouver du travail. Après qu'une bataille avait éclaté dans un bar, le père et l'oncle de J se sont fait infliger une peine plus sévère que celle des autres clients. Cette différence de traitement est ce que son père souhaitait combattre, travaillant avec ardeur pour bâtir son entreprise et démontrant aux autres membres de sa communauté qu'ils n'étaient pas forcément des victimes.

J a quitté le nid familial à 18 ans, fréquentant l'université et ouvrant sa propre petite entreprise. Pendant un certain temps, J préférerait ne pas retourner à la réserve parce qu'il croyait qu'il serait perçu comme un étranger et qu'il ne serait pas le bienvenu. Depuis son arrivée au collège, il fréquente le centre de soutien autochtone et se rend compte qu'il sera accepté, ce qui l'a convaincu de renouer les liens avec sa communauté natale. Il a visité sa réserve à plusieurs reprises au cours de la dernière année et souhaite nourrir cette relation. Il est difficile pour les Autochtones de trouver du soutien dans la région de Halton. Il souhaite assister à des pow-wow mais, la semaine, il est difficile de se rendre aussi loin que Hamilton en raison de son horaire scolaire chargé et de son emploi.

RÉCIT 9 Histoire de la participante L

L est une survivante de la rafle des années 1960 et a vécu à Halton pendant toute sa vie. À l'âge de 4 ans, elle a été séparée de sa mère par la Société d'aide à l'enfance et placée dans un foyer d'accueil. Son foyer d'accueil se trouvait près de chez sa mère à Oakville et elle a commencé à faire des fugues pour retourner à la maison. Elle était troublée par la séparation de sa mère. À l'âge de 5 ans, elle a été adoptée par une famille franco-canadienne aimante. Ses membres n'étaient toutefois pas préparés à la détermination de L, qui continuait de rechercher sa mère et ses racines.

La mère de L est une survivante des pensionnats indiens et a eu sept enfants. Les pensionnats indiens étaient des écoles financées par le gouvernement et dirigées par l'Église visant à éliminer la participation des parents au développement intellectuel, culturel et spirituel des enfants autochtones. De nombreux enfants se voyaient interdire le droit de parler leur langue et de pratiquer leur propre culture. Les effets de ces pensionnats, qui continuent de se faire sentir des générations plus tard, contribuent à maintenir les problèmes sociaux. La mère de L est une Ojibwée de la Première Nation de Wikwemikong de l'île Manitoulin.

« J'étais très troublée à l'âge de 16 ans, ayant subi la rafle des années 1960 et ne le sachant même pas. Où peut donc aller une Autochtone de 16 ans dans la région de Halton? »

À l'âge de 14 ans, après avoir fait une fugue pour habiter avec sa mère, L a, une fois de plus, été déclarée pupille de la Couronne et est retournée en foyer d'accueil. À cette époque, elle s'est enfuie avec les forains qui passaient en ville. Elle se sentait ainsi plus autonome : elle était indépendante et n'avait pas à se fier à des personnes qui l'avaient laissée tomber. Elle est allée habiter brièvement avec sa famille adoptive mais, une fois de plus, elle n'a pas réussi à tisser des liens. Elle est retournée sur la route avec les forains, passant continuellement de ville en ville. Ce mode de vie ne pouvait durer et, à l'âge de 16 ans, elle a décidé de partir pour Toronto. Elle espérait qu'un plus grand centre lui permettrait d'obtenir plus de débouchés, en plus de trouver un appartement.

Plutôt que de trouver plus de débouchés, L a trouvé que, dans la ville, il y avait plus de personnes comme elle, des enfants de la rue qui n'avaient nulle part où aller. Elle a été acceptée temporairement dans un refuge pour femmes. N'ayant que 16 ans, elle n'était pas habituée à suivre les règlements d'un refuge et ne s'est pas bien acclimatée à cet environnement. Elle ne comprenait pas

pourquoi elle devait respecter un couvre-feu alors qu'elle vivait indépendamment depuis deux ans.

Elle est rapidement partie coucher chez des amis, tentant de trouver du travail afin de louer son propre appartement. Elle pourrait ainsi apprendre certaines des compétences de vie nécessaires pour la vie en ville. Lorsqu'elle a été en mesure d'économiser suffisamment d'argent pour louer un appartement, elle s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une solution permanente à ses problèmes. Elle n'avait pas la discipline pour payer le loyer chaque mois, et personne ne lui avait dit qu'elle pourrait être expulsée si elle ne payait pas. Elle est donc retournée dans le système de refuges.

L'itinérance était un cycle perpétuel où elle réunissait ses effets, puis elle retournait au refuge lorsqu'elle ne parvenait plus à se payer un appartement. Elle habitait donc par intermittence dans des logements précaires. Cette lutte a entraîné chez elle une dépression et, après une tentative de suicide infructueuse, elle a été hospitalisée six semaines.

En raison de la discrimination envers les Autochtones dont L a été témoin, elle a rapidement décidé de ne pas se déclarer telle ni de s'associer avec les membres de la communauté autochtone de Halton ou de la ville. Elle ne souhaitait pas être traitée différemment et a fait de son mieux pour cacher son identité. Lorsqu'elle avait affaire avec la police, elle lui disait qu'elle était originaire d'Oakville. Elle ne se déclarait jamais Autochtone, étant donné qu'elle avait vu des Autochtones se faire battre ou subir des traitements encore plus graves. Ayant été traitée différemment, elle en est venue à se méfier des services policiers.

L a vécu des relations de violence et elle est une victime de violence conjugale. La raison pour laquelle elle nouait ces relations, c'est le sentiment de sécurité qu'elles lui donnaient initialement. Il était extrêmement difficile pour elle de partir de peur de retomber dans le cycle d'itinérance qu'elle avait connu auparavant. Ayant peur de son mari, elle a pris ses deux enfants et est partie habiter dans un refuge pour femmes de Halton. Elle est retournée vivre dans le foyer matrimonial, mais a fini par rompre définitivement. De nombreuses personnes ne souhaitent pas louer un logement à une mère célibataire, qu'elle soit autochtone ou non. L a été en mesure de rester avec sa famille adoptive jusqu'à ce qu'elle ait assez d'argent pour se payer un logement. Elle a vécu un moment de fierté lorsqu'elle a pu mettre suffisamment d'argent de côté pour faire le paiement initial de sa maison.

« Halton est tellement déconnectée... Parfois on dit : "Oh, je suis Autochtone" et l'on vous répond : "Comme c'est intéressant, parlez-m'en". »

Pendant qu'elle reprenait du poil de la bête, L a été en mesure de fréquenter l'école de coiffure et a acquis une compétence monnayable. Travaillant depuis 32 ans à Oakville à titre de coiffeuse, elle s'est permis d'éduquer ses clients, qui ignoraient qu'elle était Autochtone. Dans le salon, on discutait souvent de sujets d'actualité, comme des problèmes dans la réserve des Six Nations.

L a eu avec sa fille des conversations difficiles sur son identité de femme autochtone dans la région de Halton. Après avoir été acceptée par une prestigieuse école de ballet, elle a dû remplir un formulaire d'inscription où elle pouvait se déclarer Autochtone. Elle a alors choisi de ne pas le faire de peur des représailles. Aujourd'hui, elle est très fière de sa culture, ayant appris une foule de choses au sujet de son passé familial.

L a été réunie avec sa mère biologique 20 ans après avoir été séparée d'elle. Les deux ont ainsi pu guérir et L a pu commencer à comprendre ce qui s'était passé et à obtenir des réponses aux questions qu'elle se posait sur son identité. Elle a alors pu tisser des liens avec sa famille adoptive aimante qui ne l'avait jamais laissée tomber.

En compagnie de sa fille et de sa mère biologique, L a visité sa réserve. Elles sont restées là pour rencontrer des membres de la famille et de la communauté et assister à un pow-wow. Il était très difficile de tisser des liens avec ces gens, n'ayant jamais habité dans la réserve et ayant passé tant de temps dans la région de Halton. Les habitants de la réserve se tenaient à distance de L, qu'ils appelaient une « pomme », terme péjoratif servant à décrire quelqu'un d'origine mixte. Toutefois, elle se dit très fière d'être Autochtone. Elle continue de retourner voir sa famille chaque année avec sa famille, ses amis et toute personne qui souhaite comprendre sa culture.

« Que votre passé trouble soit votre message. »

Tout au long de sa vie adulte, L n'a trouvé aucun programme de soutien dans la région de Halton. Tout ce qu'elle souhaitait, c'était de trouver un endroit où l'on comprendrait ses racines. Elle aimerait qu'on fonde un centre culturel où les générations futures d'Autochtones se sentiraient en sécurité et fiers de leur culture. Elle croit qu'il leur permettrait d'être fiers d'eux-mêmes et de leur communauté. De plus, il sensibiliserait les citoyens de la région à l'histoire des Autochtones. L croit qu'il est très important que les autres Autochtones racontent leur histoire.

RÉCIT 10 Histoire du participant P

P est un Algonquin de 35 ans. Depuis vingt ans, il travaille occasionnellement comme couvreur dans les régions de Halton et de Peel. Il est né et a grandi à Milton, mais sa famille provient des environs de North Bay, où habitent des Métis et des Algonquins. Le reste de sa famille habite dans le Nord, dans la réserve.

P est itinérant depuis deux ans et demi. Il habite avec son cousin et un ami dans un parc. Ils ont construit un tipi avec le bois d'un noyer et des bâches de camion de transport. Avant de vivre dans le parc, il habitait un petit appartement à Milton, que lui avait donné un vieil ami de la famille.

L'itinérance de P remonte à plus de dix ans. Depuis 2006, il habite chez des amis, déménageant de logement en logement, en fonction de ses besoins.

En 2004, P et son ancienne conjointe ont eu un fils, mais se sont séparés deux ans plus tard. Après la dissolution de la relation, il faisait la navette entre North Bay et la région de Halton, en fonction du travail qu'il effectuait. Il a vécu beaucoup de difficultés familiales au cours des cinq dernières années : ses deux soeurs, des oncles et sa mère sont décédés des suites de leur maladie. Maintenant, il n'y a plus que lui et son frère.

P a eu des problèmes de toxicomanie, qui l'ont mené à être incarcéré de temps à autre. À sa libération, il a habité chez des connaissances et a tenté de s'en sortir. Il a des amendes à payer, mais n'a pas suffisamment d'argent pour les régler : il verse une pension alimentaire à son ex-conjointe et travaille quand il le peut. Dans la région de Halton, il a été victime à plusieurs occasions de discrimination raciale qui, la plupart du temps, consiste à se faire lancer des injures racistes dans la rue. Souvent, ces insultes font référence à l'alcoolisme ou à la violence et sont des généralisations sur la couleur de sa peau. Ces injures l'exaspèrent.

Pendant qu'il était itinérant, P n'a jamais eu recours à des refuges jusqu'à maintenant (avril 2018). Il raconte que son plus grand problème, c'est qu'il n'y a pas de refuge pour hommes à Milton, uniquement à Oakville. Ses soutiens communautaires, ses amis et son travail sont tous à Milton. Il recourt aux repas communautaires et à la banque alimentaire de Milton depuis quatre ans. Il tente du mieux qu'il peut d'utiliser ces ressources, même si ne pas avoir de mode de transport peut représenter un problème, car il doit s'y rendre à pied. Chaque fois qu'il se blesse ou a besoin de soins médicaux, il doit payer la clinique ou l'hôpital de sa poche parce qu'il n'a aucune carte d'assurance-maladie ni carte d'identité. Il a besoin d'aide pour obtenir sa carte de statut de sa réserve.

La culture est extrêmement importante pour P : il souhaite continuer de parler couramment l'ojibwé, sa langue maternelle.

Il chasse l'orignal et le wapiti dans les parcs et va à la pêche. À Milton, il voit un groupe d'amis de même ascendance que lui; il utilise également Facebook pour rester en contact avec sa communauté. Il a assisté à la semaine autochtone à Toronto pour célébrer les pratiques culturelles et tisser des liens avec les autres. Au cours de sa jeunesse, il assistait à des cérémonies spirituelles avec sa mère, présentant des offrandes de tabac et se faisant montrer à jouer du tambour par ses oncles. Il n'a pas été en mesure d'assister à des cérémonies au cours des dernières années, car il n'a pas d'argent pour voyager et éprouve constamment de la difficulté à joindre les deux bouts.

P souhaite finir ses jours à Milton, dans une maison qu'il peut se permettre d'habiter, entouré de son groupe d'amis. S'il retournait à North Bay, ce serait plus facile de trouver un logement à bas prix, mais les possibilités de travail sont limitées. Tous les refuges de Halton se trouvent à Oakville et à Burlington, et il ne souhaite pas continuer d'attendre un lit, surtout pendant l'hiver. Son stress continue de s'accroître chaque jour qu'il doit attendre. À Milton, il souhaite participer à des programmes destinés à la communauté autochtone, comme des ateliers de tambour et d'artisanat, ainsi que des rassemblements réguliers où les participants émettent des idées et racontent leurs problèmes. Ces rassemblements amélioreraient grandement son existence.

RÉCIT 11 Histoire de la participante T

T est une femme de 35 ans qui se décrit comme une Autochtone très traditionaliste de la nation Cayuga. Son père est originaire des Six Nations et sa mère est Jamaïquaine. Pendant son enfance, elle visitait la réserve où son père a grandi, assistant à des rassemblements familiaux, à des funérailles et à des pow-wow. Lorsque sa grand-mère est décédée, sa famille a cessé de visiter la communauté et ce n'est qu'à l'âge de 21 ans, lorsqu'elle a eu son premier fils, qu'elle a renoué avec son identité autochtone.

Pendant de nombreuses années, T n'a pas accordé d'importance à ses traditions ni aux cérémonies qui étaient autrefois si importantes pour elle. Lorsqu'elle a connu une habitante de Peel qui lui a demandé si elle souhaitait aider à ouvrir un centre communautaire pour Autochtones, elle a rapidement accepté. Elle souhaitait changer sa propre vie ainsi que celle de sa communauté; ce nouveau réseau représentait une façon de le faire.

« Je sens en moi que je suis capable d'en faire plus. Que je peux être en contact avec quelque chose d'autre. »

À l'âge de 21 ans, T avait terminé un baccalauréat en administration des affaires au collège et avait récemment donné naissance à son premier fils. Après l'arrivée de son enfant, son conjoint l'a laissée et elle est devenue mère monoparentale, ce qui a été pour elle une expérience traumatisante. Elle s'est sentie très seule en réfléchissant à son avenir. Elle est retournée vivre avec ses parents qui lui ont offert leur amour et leur soutien. Elle a alors décidé qu'elle était destinée à en faire plus et souhaitait prendre contact avec quelque chose d'autre. Elle s'est souvenue des paroles qu'avaient prononcées la femme qui lui avait proposé l'idée du centre communautaire : « Voici la communauté, voici ce que nous allons lui apporter ».

Ces mots ont résonné profondément dans l'esprit de T. Elle est déménagée dans la région de Peel et a commencé à construire le centre et à entrer en contact avec d'autres Autochtones qui avaient été forcés de quitter la réserve. Au tout début, elle occupait différents rôles, tentant de travailler sur le plan de la sensibilisation communautaire, de la coordination culturelle et de l'administration de l'organisme. Elle a continué de soutenir ce réseau.

Les objectifs du centre communautaire consistaient à préserver et à maintenir les modes de vie traditionnels des Autochtones, peu importe leur culture, qu'ils soient Iroquois, Anichinabés ou Cris. Les employés du centre voulaient créer des liens entre Autochtones et leur enseigner à nouveau leur culture et leurs langues. En raison de la hausse de la demande de services communautaires, comme des refuges et des banques alimentaires, le centre a changé ses priorités afin de satisfaire ces besoins pressants. Il a été difficile de continuer de réaliser les programmes culturels et la sensibilisation des jeunes, étant donné que le financement est limité. T croit en l'importance de ces programmes, surtout d'enseigner aux enfants des pratiques spirituelles et de transmettre un lien avec la terre.

T lutte depuis des années pour que ses cinq enfants obtiennent le statut d'Indien. T jouit d'un statut légal en vertu de la Loi sur les Indiens, ayant été inscrite par son père avant que la Loi ne soit modifiée en 1986. Ces changements signifiaient qu'il y avait alors deux qualifications : inscrit ou non. Un Autochtone non inscrit pouvait être le descendant de parents mixtes comme T ou quelqu'un dont la famille n'a jamais été inscrite en vertu de la Loi sur les Indiens. Le gouvernement a modifié les lois visant les personnes admissibles au statut d'Indien inscrit. Or, les enfants de T se sont vu chaque fois refuser l'inscription. Après avoir tenté à cinq reprises d'inscrire son fils, elle a fini par abandonner.

« Halton a besoin d'un centre communautaire. Halton a besoin d'un espace communautaire. »

Cet échec systémique n'aura pas d'effets sur les pratiques et les traditions que T souhaite que sa famille perpétue. Elle connaît la culture de son peuple et continuera de faire ce qu'elle et sa famille ont fait toute leur vie : vivre respectueusement sur la terre et pratiquer leurs cérémonies librement. Dans la réserve, ses enfants et elle peuvent participer aux cérémonies. C'est ainsi que son peuple transmet sa culture, sa langue; bref, tout. Elle est reconnue et acceptée dans la réserve, ce qui est très différent de la façon dont elle se sentait lorsqu'elle vivait dans la région de Peel. Elle s'y sentait déconnectée de sa communauté autochtone, et le conseil scolaire que ses enfants fréquentaient avait des idées très différentes sur l'horaire des cours, la nutrition et les relations avec les enfants. Il y avait de nombreux facteurs qui étaient contraires à sa culture.

En raison de sa précédente expérience dans la région de Peel, T souhaite voir dans la région de Halton un centre servant d'espace communautaire. À son avis, Halton doit faire venir des aînés pour créer un endroit qui honore ce territoire. Ce territoire a appartenu à trop de nations depuis le XVIII^e siècle. Il doit y avoir quelque chose pour les adolescents. Il faut enseigner la langue aux enfants. Le centre doit être ouvert et son objectif doit être de servir les sept prochaines générations. Il s'agissait de l'objectif initial du centre de Peel.

Lorsqu'elle et sa famille ont déménagé de la partie nord à la partie sud de Peel, T a remarqué que les gens venaient unique-


ment au centre pour obtenir de la nourriture. Personne ne voulait apprendre à faire des colliers, personne ne voulait en apprendre davantage sur le wampum, personne ne voulait raconter d'histoires. Elle a parlé un peu des pensionnats indiens avec ceux qui sont venus, mais ils n'étaient pas là pour écouter.

Elle croit que les Autochtones perdent de nombreuses occasions de guérison. Elle croit que la guérison qui commence par le bas peut commencer à guérir ces communautés. Elle souhaite voir les membres de sa communauté recevoir une guérison spirituelle en plus de la nourriture et du refuge dont ils ont également besoin. La première étape consiste à créer un espace sécuritaire pour la communauté; ensuite, plus de personnes souhaiteront apprendre leur langue. Plus de personnes souhaiteront persuader les enfants. D'autres souhaiteront commencer à jardiner, une tradition que T chérit.

Ultimement, T a établi des liens avec le centre de la région de Peel parce que, quand elle avait 21 ans, elle a senti qu'il y avait quelque chose dans son sang : son identité. Sa mission consiste à nouer plus de liens avec les jeunes et à leur inculquer l'importance de la terre et de la langue. En investissant des ressources dans la transmission du savoir aux jeunes, on appliquera à toutes les générations les recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, qui auront ainsi un impact significatif. Il suffit de planter la semence et de la regarder pousser.

« Je suis une semence qui vient de germer et qui ne s'est donc pas pleinement développée. Toutefois, Halton a besoin de quelque chose : d'un espace. »

Notes de fin de texte

- 
1. Nos rapports précédents étaient les suivants : Halton Community Legal Services, *Home Is Where the Community Is: An Environmental Scan and Literature Review on Indigenous Homelessness in Halton* (2018), en ligne : < <http://homelesshub.ca/resource/home-where-community-environmental-scan-and-literature-review-indigenous-homelessness> > et Halton Community Legal Services, *Two-Eyed Seeing of Indigenous Homelessness in Halton – A Needs Assessment* (oct. 2018), en ligne : < <http://homelesshub.ca/resource/two-eyed-seeing-indigenous-homelessness-halton-community-needs-assessment> > .
 2. Le terme « Autochtone » comprend les Inuits, les Métis et les membres des Premières Nations.
 3. Les données du recensement ont été fournies par Statistique Canada, tableaux de données, Recensement de la population de 2016, Catalogue de Statistique Canada No 98-400-X2016156 (Ottawa : Statistique Canada, 2017), en ligne : < <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=6&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=1257309&GK=1&GRP=1&PID=110511&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=122&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0> > (sous l'onglet « Géographie », sélectionner « Index géographique » puis sélectionner « Halton ») [Profil de recensement 2016] et Statistique Canada, Halton, RM, Ontario (Code 3524) (tableau). Profil de l'ENM. Catalogue de Statistique Canada No 99 004 – XWE (Ottawa : Statistique Canada, 2013), en ligne : < <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=3524&Data=Count&SearchText=Halton&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=10> > [ENM 2011]
 4. Profil de recensement 2016, *ibid*; les données ponctuelles sur l'itinérance ont été fournies directement par le gestionnaire de service, SIPFSA
 5. Profil de recensement 2016, note 2 *ci-dessus*.
 6. Par exemple, le RLISS de Mississauga Halton prévoit « étendre la collecte et l'examen de données sociodémographiques pour renforcer la capacité des fournisseurs d'évaluer l'impact des déterminants sociaux de la santé d'une personne » (RLISS de Mississauga Halton, *Faire progresser l'équité en matière de santé* [2016], en ligne : < http://www.mississaugahaltonlh.in.on.ca/goalsandachievements/programareaandinitiatives/healthequity.aspx?sc_Lang=fr-CA >).
 7. Currie, Ab (2015), *Extending the Reach of Legal Aid: Report on the Pilot Phase of the Legal Health Check-Up Project*, Forum canadien sur la justice civile, en ligne : < <https://bit.ly/2CKiC7a> >
 8. Région de Halton, *Rapport SS-16-17 – 2016 Comprehensive Housing Strategy (CHS) Report Card*, (2017) at 6, en ligne : < <http://bit.ly/2EVVpbZ> > .
 9. Par exemple, 50 fournisseurs de services de logement de la région qui ont participé au Sommet du logement à Burlington le 13 octobre 2016 reconnaissent uniquement « les lacunes dans la prestation de logements qui sont adaptés à la culture des nouveaux arrivants et répondent aux besoins des jeunes, des aînés et des familles multigénérationnelles, ainsi qu'à ceux des personnes malades ou handicapées ». Les besoins en matière de logement des Autochtones n'ont pas été mentionnés (Oakville Community Foundation, *Issues & Gaps*, en ligne : < <https://bit.ly/2D1OM7h> >).
 10. La description complète de l'avis d'emploi a été versée aux dossiers de HCLS.
 11. La Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada* (Winnipeg, 2015) pages 15 à 17, en ligne : < http://www.myrobust.com/websites/trcinstitution/File/Reports/French/French_Executive_Summary_Web.pdf > .
 12. *Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada et al. c. Procureur général du Canada*, 2016 TCDP 10 au paragraphe 41.
 13. Debbie Martin, « Two-Eyed Seeing: A Framework for Understanding Indigenous and Non-Indigenous Approaches to Indigenous Health Research », (2012) 44:2 Canadian Journal of Nursing Research 201 à la p. 31.
 14. S. Gaetz et coll., *Définition canadienne de l'itinérance* (Toronto : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012), en ligne : < <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf> > [Gaetz]. L'Observatoire canadien sur l'itinérance est un partenariat non partisan sur la recherche et les politiques de l'Université York.
 15. Jesse A Thistle, *Indigenous Definition of Homelessness in Canada*, (Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press, 2017), at 6, en ligne : < <https://bit.ly/2COezTy> > [Thistle].
 16. Dans notre étude *Our Health Counts Toronto*, l'échantillonnage en fonction des répondants a été décrit comme « une technique d'échantillonnage “boule de neige” qui est reconnue internationalement par les scientifiques comme une méthode à la fine pointe servant à réunir des données fiables sur les populations difficiles à atteindre (M. Firestone et coll. *Our Health Counts Toronto – Project Overview & Methods* [2018] en ligne : < <https://bit.ly/2QaEGr3> >). On a déterminé que les réseaux sociaux robustes et l'emploi d'Autochtones au sein d'organismes autochtones étaient la clé de la réussite de cette recherche (voir, J. Smylie, « Our Health Counts Toronto, Interim Analysis » [mai 2016]).
 17. Currie, note 7 *ci-dessus*
 18. *Home Is Where the Community Is*, note 1 à 13 *ci-dessus*.

19. Cette conclusion est fondée sur la rétroaction que nous avons reçue dans un cercle de partage que nous avons tenu avec des fournisseurs de services non-autochtones et dont on discutera plus loin dans ce rapport.
20. Lynn Lavallée, « Practical Application of an Indigenous Research Framework and two Qualitative Indigenous Research Methods: Sharing Circles and Anishnaabe Symbol-Based Reflection », (2009) 8(1) International Institute for Qualitative Methodology 21 à 35.
21. La sauge est l'une des quatre plantes médicinales sacrées, en compagnie du tabac, du thuya et du foin d'odeur (voir Centre pour femmes autochtones, *Traditional Teachings Handbook* [Hamilton, 2008] pages 5-6, en ligne : < <https://bit.ly/2Nxje0Y> >).
22. Commission ontarienne des droits de la personne, « Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur la croyance. 11. Pratiques spirituelles autochtones » (Toronto : CODP, 2015), en ligne : < <http://www.ohrc.on.ca/fr/politique-sur-la-pr%C3%A9vention-de-la-discrimination-fond%C3%A9e-sur-la-croyance/11-pratiques-spirituelles-autochtones> > (« La cérémonie de purification au foin d'odeur est un rite que l'on pratique en Ontario et qui consiste à brûler une ou plusieurs herbes médicinales sacrées, comme du foin d'odeur, de la sauge, du cèdre et du tabac. Il y a plusieurs façons d'effectuer cette purification. »)
23. Étant donné la taille de l'échantillon, nous avons reconnu que nos constatations n'étaient pas statistiquement significatives. Toutefois, les expériences communes de ceux que nous avons interrogés laissent croire que nos constatations reflètent en fait l'expérience de l'itinérance chez les Autochtones de Halton, une communauté qui passe largement inaperçue.
24. Gaetz, note 14 à 1 *ci-dessus*
25. Les 12 participants ont également fait part de leurs besoins juridiques non liés directement à l'itinérance mais portant sur le droit familial et l'accès aux services. Presque la moitié d'entre eux (42 %) ont déclaré avoir un médecin de famille. Toutefois, un participant sur quatre ne pouvait se permettre d'acheter des médicaments, sur ordonnance ou non, à moins qu'ils ne soient couverts par le POSPH. Les participants ont déploré l'accès limité aux mesures de soutien comme les services en matière de santé mentale. Un répondant a déclaré souhaiter avoir accès à la médecine holistique et un autre, à une nourriture plus saine. Cinq participants ont affirmé vivre un divorce, éprouver des problèmes de garde d'enfants et avoir une pension alimentaire à verser. Trois d'entre eux ont eu des démêlés avec la justice pour des raisons non liées à leur itinérance.
26. L'accès à l'éducation des adultes n'était pas un obstacle majeur pour les participants. Près de la moitié des répondants (42 %) ont été en mesure d'accéder à des programmes éducatifs pour adultes au collège ou à l'université, tandis que trois d'entre eux (25 %) ont révélé qu'accéder à ces programmes était difficile. Seulement l'un des participants avait peur de ne pas obtenir son diplôme ou n'avait pas fini de rembourser sa dette étudiante. La majorité des répondants n'avait pas d'enfants d'âge scolaire, mais une participante a dit qu'elle souhaitait que ses enfants aient une « bonne éducation en culture autochtone ».
27. Voir p. ex., Saskatoon Indian and Métis Friendship Centre (SIMFC), *Knowledge Sharing by First Nations and Métis Homeless People in Saskatoon* (2009) à 25, en ligne : < <https://bit.ly/2maQzyM> > (citant la violence dans le foyer, la discrimination par les locataires et le manque de logement abordables, mais notant également qu'« il y a autant de raisons pour l'itinérance qu'il y a de personnes itinérantes »). Voir également Cyndy Baskin, « Aboriginal Youth Talk About Structural Determinants as the Causes of their Homelessness », (2007) 3(2) First Peoples Child and Family Review 31 à 38 (notant que les jeunes Autochtones sont souvent sans abri en raison d'un manque de connexion avec leur culture). De nombreuses études signalent également le rôle important que jouent les traumatismes intergénérationnels dans l'itinérance autochtone (p. ex., Carly Patrick, *Aboriginal Homelessness in Canada: A Literature Review* (Toronto : Canadian Homelessness Research Network Press, 2014) à 13, en ligne : < <http://bit.ly/1ee0ey1> > ; Jalene Taylor Anderson et Damian Collins, « Prevalence and Causes of Urban Homelessness Among Indigenous Peoples: A Three-Country Scoping Review », [2014] 29[7] Housing Studies 959 à 970).
28. Selon le ministère fédéral de la Justice, les Autochtones représentent 25 % de la population carcérale provinciale, 26 % de la population carcérale fédérale et 37 % de la population carcérale juvénile. La proportion d'adultes autochtones en détention est neuf fois plus élevée que leur représentation dans la population adulte (3 %). La proportion des jeunes Autochtones (12 à 17 ans) en détention est cinq fois plus élevée que leur représentation dans la population de jeunes (7 %) (ministère de la Justice, *Précis des faits – Surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale* [janvier 2017], en ligne : < <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/pf-jf/2017/jan02.html> > Selon l'enquête sur la victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014, 40 % des Autochtones ont déclaré avoir eu des démêlés avec la police (à la suite d'un crime ou non) dans les 12 mois précédant l'enquête. À titre de comparaison, ce taux s'élève à 30 % chez les non-Autochtones (Jillian Boyce, *La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014* [Statistique Canada], en ligne : < <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14631-fra.htm> > .
29. Gaetz, note 14 *ci-dessus*; Thistle, note 15 à 10-12 *ci-dessus*
30. L'assistant de recherche qui a codé les entrevues a rédigé le récit de l'expérience de chaque participant à partir de la transcription. Ainsi, on a pu raconter ces expériences dans le rapport d'une façon plus conforme aux traditions orales autochtones. Les onze participants ont approuvé leurs récits, qui figurent à l'annexe C. Un récit n'a pas été approuvé parce que le participant avait quitté son refuge pour un autre et on n'a pu communiquer avec lui.
31. Étaient présents Home Suite Hope, ACSM – section de la région de Halton, HMC Connections, HCLS, région de Halton, Shifra Homes, ROCK, HNHB – RLISS, Summit Housing & Outreach, RLISS MH, Milton Transitional Housing, Support & Housing Halton, Halton CAS/Bridging the Gap, Affordable Housing Halton, Lighthouse shelter.
32. Étaient présents l'Indigenous Education Advisory Committee, la Commission de services policiers de Toronto, des agents de la paix autochtones, Halton Community Legal Services, la Church of the Incarnation, les Services aux Autochtones du Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne, Reach Out Centre for Kids/Enaahitig Healing Lodge, Aide juridique Ontario, un membre du conseil d'administration de HCLS et DAHAC.
33. Il s'agit d'un enseignement iroquois sur la pureté de l'esprit. Le gardien de la paix enseigne aux Iroquois que leurs pensées manifestent leur réalité; elles sont un médicament efficace. Depuis leur enfance, on leur enseigne à être conscients de leurs pensées et à les contrôler afin que le respect, la paix et l'humilité en soient les fondements. HCLS, qui a adopté cet enseignement, en appelle à la pureté de l'esprit pour que le projet soit empreint de respect, de paix et d'humilité. (Le courriel de Rick McLean a été versé dans les dossiers de HCLS.)

